

GDA Cru Banyuls Albères

GROUPEMENT DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DU CRU BANYULS ET DES ALBERES

B.P. 67 Route des Mas Z. A. – 66651 BANYULS SUR MER CEDEX – Tel : 04.68.88.12.50 – email : gdacb@wanadoo.fr

Portable : 06 09 75 33 40

Banyuls-sur-Mer, le 19 mai 2026

Le Président du GDA
Jean-Louis BERTA

Monsieur Grégory MARTY
Président de la Communauté de
Communes Albères - Côte Vermeille
- Illibéris 66700 Argelès Sur Mer

Objet : DEMANDE DE SUBVENTION 2026

Monsieur le Président,

Vous remerciant une nouvelle fois pour la subvention de 31 000 euros accordée en 2025, nous sollicitons aujourd'hui vos services pour le renouvellement de la subvention en 2026.

Cette aide financière est indispensable au bon fonctionnement de notre structure et à l'accompagnement technique des agriculteurs du secteur. Elle permet la diffusion d'un conseil agricole adapté aux différents enjeux de notre territoire.

Vous trouverez ci-joint le rapport d'activité de l'année 2025. Nous vous transmettrons les documents comptables de l'année écoulée ainsi que le budget prévisionnel 2026. Vous retrouverez un plan d'action pour l'année 2026 et à venir.

Vous en souhaitant bonne réception, et vous remerciant de toute l'attention accordée à notre organisme agricole.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en nos plus sincères salutations.

Le Président du GDA, Jean-Louis Berta

GDA Cru Banyuls / Albères
Route des Mas - BP 67
66651 BANYULS SUR MER CEDEX
Tél. 04 68 88 12 50



Accusé de réception en préfecture
066-200043602-20260615-DL2026-0183-DE
Date de télétransmission : 17/06/2026
Date de réception préfecture : 17/06/2026

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ

Millésime 2025



SOMMAIRE

PARTIE I - PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE ET MODE DE FONCTIONNEMENT

1. Objectifs du GDA	2
2. Principales missions du GDA	2
3. Moyens de diffusion de l'information	3
4. Périmètre d'action du GDA	3
5. Membres du GDA	3
6. Public concerné	4
7. Le personnel du GDA	4
8. Financement de la structure	5

PARTIE II – ACTIONS DU GDA EN 2025

1. Gestion et fonctionnement du GDA.....	8
2. Appui technique aux agriculteurs et diffusion des informations.....	9
3. Echanges techniques et documentation.....	10
4. Observations sur le vignoble.....	12
4.1. Références techniques.....	12
4.2. Observation des stades phénologiques et de l'état sanitaire	12
4.3. Lutte contre la Flavescence Dorée	17
4.4 Prospection <i>Xylella fastidiosa</i>	18
4.5 Lutte contre l'Eudémis	18
4.6. Etude sur la Cicadelle africaine	19
4.7. Contrôles de maturité	20
4.8. Calamités agricoles	21
4.9. Plan de Relance du Syndicat du Cru Banyuls.....	22
4.10. Vente de la propriété SORBON par la CEN	22
5. Recherche de techniques alternatives de travail du sol sur le cru Banyuls.....	23
6. Projets de développement de luttés biologiques contre les ravageurs de la vigne.....	23
6.1 Lutte contre l'Eudémis par confusion sexuelle	23
6.2 Lutte contre le vespère	24
7. Mise en œuvre du plan d'action sur le bassin versant du Val Auger	25
8. Réunions et sujets divers.....	25

PARTIE I - PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE ET MODE DE FONCTIONNEMENT

1. Objectifs du GDA

Le Groupement de Développement Agricole du Cru Banyuls et des Albères a pour objet exclusif :

- D'associer les agriculteurs à la recherche appliquée,
- De diffuser parmi les agriculteurs les connaissances nécessaires à l'amélioration des techniques de production agricole, des conditions de gestion des entreprises et groupements agricoles et des structures économiques de production et de vente, ainsi qu'à l'amélioration des conditions de vie des agriculteurs et de leur famille.
- De faire prendre conscience aux agriculteurs et aux organisations professionnelles agricoles des problèmes techniques, économiques et sociaux dont la solution intéresse l'avenir du secteur.

2. Principales missions du GDA

Afin de répondre à l'attente des agriculteurs, le GDA a mis en place depuis 1983 différentes missions concrétisées chaque année par des actions prioritaires :

- *Assurer une animation agricole du territoire*

Le GDA est l'interface technique entre la profession agricole locale et les structures territoriales. Sa présence permet d'avoir un interlocuteur premier pour tout projet agricole du territoire. Le GDA travaille en liens étroits avec la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales, le Syndicat des vignobles de la Côte Vermeille, les collectivités territoriales et les pouvoirs publics.

- *Lutter contre les maladies et ravageurs de la vigne*

De l'expérimentation, de l'observation permanente et des liens entretenus avec des structures de recherche et d'amélioration de la culture de la vigne permettent de mieux connaître les maladies et les solutions pour s'en protéger.

- *Améliorer la productivité.*

Il s'agit de diffuser aux agriculteurs les bonnes pratiques et recommandations afin de diminuer les coûts de production. Grâce au lien créé avec les agriculteurs, le GDA accumule les références techniques spécifiques au secteur et peut ainsi les retransmettre.

- *Améliorer la qualité du raisin.*

Le GDA travaille à la diffusion d'un matériel végétal de qualité. Il adapte son conseil technique aux bases des cahiers des charges des appellations et particulièrement au respect des rendements plafonds.

- *Adapter les méthodes culturales aux enjeux environnementaux et à la préservation du paysage.*

A travers ses recherches, études, conseils, le GDA prône une agriculture durable et respectueuse de l'environnement. Il avertit les agriculteurs des évolutions réglementaires sur l'utilisation des produits phytosanitaires. Le GDA bénéficie d'un agrément au conseil à l'utilisation de produits phytosanitaires délivré par l'état.

Le GDA accompagne les projets permettant la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires, l'adaptation au changement climatique, la préservation de la biodiversité.

Le GDA accompagne également les projets de diversification agricole, de coupures agricoles de combustibles.

- Tenir compte du risque pour la santé des agriculteurs.

Le GDA recherche et préconise des solutions techniques moins risquées pour la santé des agriculteurs (ergonomie, alternative aux pesticides).

- Être ouvert aux autres vignobles, aux nouvelles techniques.

Le GDA entretient une veille permanente sur les autres vignobles, notamment en ce qui concerne la viticulture de montagne. Un partenariat scientifique est recherché à travers chaque projet travaillé.

- Lutter contre la déprise agricole, favoriser la transmission des exploitations.

Le GDA accompagne la profession afin de trouver des solutions.

- Accompagner les viticulteurs à adapter leurs pratiques face au changement climatique

Le GDA accompagne le plan de relance du Cru sur le volet technique et participe à la mise en place des études climatiques. Le GDA effectue aussi un suivi de parcelles d'adaptation par les nouveaux cépages tolérants aux maladies ou résistant à la sécheresse.

3. Moyens de diffusion de l'information

L'appui technique et la diffusion d'informations sont d'une importance majeure. Les principaux moyens mis en œuvre sont les échanges par mail (gdacb@wanadoo.fr) et par téléphone (+33 (0)6 09 75 33 40), les entretiens sur rendez-vous, les réunions d'informations collectives, les démonstrations, les bulletins d'information collectifs, les formations et une page Facebook (<https://www.facebook.com/gda.crubanyulsalberes.1>).

4. Périmètre d'action du GDA

L'action du GDA couvre depuis 2009 les communes de Cerbère, Banyuls sur Mer, Port-Vendres, Collioure, Argelès sur Mer, Saint André, Palau del Vidre, Saint Génis des Fontaines, Montesquieu, Villelongue dels Monts, Laroque des Albères et Sorède.

5. Membres du GDA

Comme dans tout syndicat professionnel, les décisions importantes sont validées en assemblée générale, composée en l'occurrence d'agriculteurs. L'adhésion est fixée exceptionnellement à 25 euros par an. Elle est gratuite pour les jeunes agriculteurs installés depuis moins de 3 ans.

En 2025, le GDA du Cru Banyuls et des Albères a compté 60 agriculteurs adhérents (+250% par rapport à 2024).

Le Conseil d'Administration administre les affaires syndicales. Il est composé de 8 membres agriculteurs et d'un représentant de la Communauté de Communes Albères/Côte Vermeille.

NOM, PRENOM, IDENTITE	FONCTION	ADRESSE
MEMBRES DU BUREAU		
BERTA Jean-Louis Viticulteur	PRESIDENT	Mas Paroutet 66650 BANYULS/MER
BATAILLON Jean Marc Viticulteur	SECRETAIRE	Mas Vermell, Le Roua Bas 66700 ARGELES/MER
RIBAS Gilles Viticulteur	TRESORIER	30 rue Rode 66650 Banyuls sur Mer
MEMBRES		
CATHALA Jean-Christophe Viticulteur		2 rue du Puig Carroig, Lot. de la Soulane 66290 CERBERE
CENTENE André Viticulteur		Mas Parer 66650 BANYULS/MER
ROQUE Georges Viticulteur		5 carrer del Pardal 66650 BANYULS/MER
CANTIE Vincent Viticulteur		10 rue Berthelot 66190 COLLIOURE
BORRAT Olivier Oléiculteur		Mas Reig 66650 Banyuls sur mer
LLOBET GUY Maire de Collioure, représentant communauté de communes		Mairie de Collioure, 3 rue de la République 66190 Collioure

6. Public concerné

Outre les adhérents du GDA ayant accès à des prestations individuelles, tous les agriculteurs du secteur Albères-Côte Vermeille bénéficient des services rendus par le GDA. On citera le travail du GDA sur des projets agricoles d'intérêt collectif et sa participation à la rédaction de notes techniques départementales (avertissements agricoles et informations techniques de la Chambre d'Agriculture).

Bien que les compétences techniques du conseiller agricole du GDA soient essentiellement viticoles, le GDA peut animer des projets touchant d'autres filières. De 2017 à 2019, le GDA a par exemple travaillé sur le projet d'agro-pastoralisme regroupant viticulteurs, oléiculteurs et éleveurs.

Le GDA oriente les différents porteurs de projet vers les organismes compétents en fonction des filières.

7. Le personnel du GDA

Alexandre GAUTREAU occupe le poste de conseiller agricole à plein temps au sein de la structure et depuis le 24 mars 2025, embauché en CDD d'1an.

8. Financement de la structure

Le bilan comptable 2025 :

Bilan récapitulatif

	31/12/2025	%	31/12/2024	%
BILAN ACTIF				
ACTIF IMMOBILISE	25 077	15,55	29 430	17,80
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	8 599		13 411	
Immobilisations financières	16 478		16 019	
ACTIF CIRCULANT	136 223	84,45	135 881	82,20
Stocks et En-cours				
Avances et acomptes versés				
Clients	788		1 321	
Autres créances	11 506		24 352	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	123 929		110 209	
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
Autres comptes				
TOTAL	161 299	100,00	165 311	100,00

	31/12/2025	%	31/12/2024	%
BILAN PASSIF				
RESSOURCES PROPRES	152 066	94,28	151 820	91,84
Capital	151 820		156 297	
Réserves				
Résultat de l'exercice	247		-4 478	
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Comptes courants d'associés				
Autres fonds propres				
PROVISIONS RISQUES & CHARGES				
EMPRUNTS				
DETTES	9 233	5,72	13 492	8,16
Fournisseurs	5 792		7 834	
Avances & acomptes				
Dettes fiscales & sociales	3 441		5 658	
Autres dettes				
Découverts				
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance				
Autres comptes				
TOTAL	161 299	100,00	165 311	100,00

- Remplacement voiture dans les immobilisations, amortissement sur 5 ans valeur : 21 953,00€
- La Confrérie des Oliviers de Banyuls a remboursé seulement 2 000 € au GDA. Pour le remboursement du prêt réalisé en juillet 2023, d'un montant total de 13 000 € sans intérêt. Il était convenu 3 annuités de 4 333,33 €, à chaque mois de janvier entre 2025 et 2027.

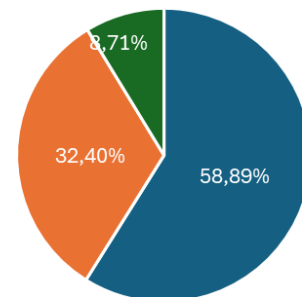
Analyse du bilan

	au 31/12/2025	au 31/12/2024
EMPLOIS		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles	26 780	26 780
Immobilisations financières	16 478	16 019
Charges à répartir		
Réduction des capitaux propres		
Total Brut (1)	43 258	42 799
RESSOURCES		
Capital et réserves	151 820	156 297
Rétention de résultat	18 181	13 369
Résultat	247	-4 478
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
Provisions pour risques et charges		
Comptes courants d'associés		
Total Capitaux Propres (2)	170 248	165 188
FONDS DE ROULEMENT PROPRE (2) - (1)	126 990	122 389
Emprunts et dettes assimilées		
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	126 990	122 389
Stocks		
Créances clients	788	1 321
Autres créances	11 506	24 352
Comptes de régularisation		
Stocks et créances (3)	12 294	25 673
Dettes fournisseurs	5 792	7 834
Dettes fiscales et sociales	3 441	5 658
Autres dettes		
Comptes de régularisation		
Total Dettes (4)	9 233	13 492
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (3) - (4)	3 061	12 181
Trésorerie active	123 929	110 209
Trésorerie passive		
TRESORERIE	123 929	110 209

Financements du GDA en 2026

Part représentée par les différentes sources de financement :

CC ACVI	31 000€	58,9%
CA66	17 057,53€	32,4%
Montant net du CA (Activités)	4 583,72€	8,7%
Total des produits d'exploitation	52 641,25€	100%



■ CC ACVI ■ CA66 ■ Activités du GDA

Ces sources de financements permettent la réalisation des différentes actions du GDA :

Sources de financement	Subvention de la Communauté de Communes	Subvention de la Chambre d'Agriculture	Financements des projets, formation	Agriculteurs (cotisations, prestations spécifiques)
Actions financées	- Une partie du temps passé au conseil individuel ; - Temps passé à la gestion administrative ; - Une partie des charges de fonctionnement ; - Une partie du temps passé aux projets.	- Temps passé aux observations de terrain ; - Temps passé au conseil collectif ; - Une partie du temps passé aux projets ; - Une partie des charges de fonctionnement ; - Temps passé à certaines actions de soutien aux agriculteurs (intempéries, dégâts de gibier...) et suivi d'installation JA.	- Une partie du temps passé aux projets et charges de fonctionnement liées.	- Une partie du temps passé au conseil individuel ; - Temps passé à des prestations directes.

Partie 2 – Actions du GDA en 2025

1. Gestion et fonctionnement du GDA

Les tâches administratives

- Travail administratif général
- Suivi et saisie comptable
- Gestion des adhésions
- Gestion des commandes groupées
- Gestion du référentiel de certification QUALISUD pour l'agrément au conseil à l'utilisation de produits phytosanitaires

Les commandes groupées concernent deux types de fourniture :

Les commandes de matériel de lutte contre le Vespère :

Cela fait 15 ans que la lutte contre le vespère (*Vesperus xatarti*) est organisée sur le cru Banyuls et sur quelques autres secteurs sensibles du département (Agly-Fenouillèdes principalement).

Le principe de cette lutte biologique repose sur l'attraction sexuelle par phéromones. Le GDA réalise chaque année des commandes groupées de matériel de lutte. Après une défaillance en 2015 du matériel fourni, le GDA a choisi de ne pas fournir de matériel en 2016. En 2017, le GDA choisit de refaire confiance au fournisseur qui certifie que le processus de fabrication sera contrôlé à toutes les étapes et de reprendre la commande groupée de matériel.

L'organisation des commandes groupées s'est tenue de la même manière qu'à l'accoutumée. Pour la commande de novembre 2025, 21 producteurs bénéficiaires pour 372 capsules, soit l'équivalent de 93 hectares concernés.

En hiver 2026, une commande groupée de produits 'nématodes entomopathogènes' auprès de la société *Biobest* (produit B.Green), sera proposée aux viticulteurs qui voudront réaliser ce type de lutte de biocontrôle, sur vieille vigne ou jeunes plants dans les zones touchées par *Vesperus xatarti*. Le GDA fera aussi une commande personnelle pour réaliser un essai d'observation et de comparaison d'efficacité de plusieurs espèces de nématodes sur *Vesperus xatarti*, en partenariat avec un viticulteur du cru impacté par le ravageur.

Les commandes de greffons (non réalisée en hiver 2024/2025, le GDA n'ayant pas de personnel durant cette période) :

Comme chaque année, le GDA a organisé pour les viticulteurs une commande groupée de greffons.

Ce matériel végétal provient de « l'unité bois et plant » de la Chambre d'Agriculture de l'Aude et de l'ENTAV. Les vigneronnes ont l'assurance d'avoir un matériel végétal de qualité provenant de vignes mères certifiées.

La méthode de greffage en fente est encore largement utilisée sur le Cru Banyuls. C'est une méthode qui se perd dans la profession viticole, mais qui reste malgré tout encore très adaptée au Cru Banyuls, par ses particularités techniques, climatiques et pédologiques.

En 2024, le cépage Grenache Noir, traditionnellement cultivé sur le Cru, reste le plus demandé. Les autres cépages commandés furent Syrah, Carignan, Mourvèdre, Vermentino, Grenache blanc et Grenache Gris.

Les clones fournis aux viticulteurs sont des clones qualitatifs à niveau de production modéré.

En hiver 2025/2026, la commande groupée est de nouveau proposée aux viticulteurs du cru Banyuls et des Albères.

La coordination

Le conseiller agricole, assure la coordination au sein du GDA (recherches de financements, réalisation des rapports, organisations des réunions, propositions et mise en place des plans d'action). Le GDA a organisé son Assemblée Générale le 23 juin 2025.

Le GDA est en collaboration constante avec le Syndicat de cru. Le conseiller est pleinement impliqué dans la préparation puis la mise en œuvre du Plan de Relance du Cru Collioure-Banyuls.

L'entretien du matériel

Les employés du GDA sont également chargés de l'entretien des locaux et du matériel du GDA. Pour rappel, le local du GDA est situé ZA des Acacias, route des Mas, 66651 Banyuls-sur-Mer, France.

La fibre optique a été installée le 14 octobre 2025 au local du GDA.

2. Appui technique aux agriculteurs et diffusion des informations

- Conseil individuel

Le conseiller du GDA répond aux questions techniques et administratives posées par ses adhérents et autres agriculteurs. Il est également à même de mettre en relation les agriculteurs et les différents organismes et collectivités.

Le conseiller s'entretient avec les agriculteurs sur simple rendez-vous au bureau du GDA ou sur le terrain. Il est joignable par téléphone au 04.68.88.12.50 / 06.09.75.33.40 ou par mail à gdacb@wanadoo.fr.

Le conseil visant la protection des cultures est une mission importante menée par le GDA.

Désormais, la loi exige une certification du conseiller à ce niveau ainsi qu'un agrément de la structure (Plan ECOPHYTO 2018). Le GDA détient cet agrément. Cette certification soumise à audits réguliers, qui certes alourdi les charges financières et administratives du GDA, permet la reconnaissance des compétences de la structure au niveau d'un conseil à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques délicat à mettre en œuvre.

- Conseil collectif

Le GDA participe à la diffusion d'un conseil collectif aux agriculteurs. Les notes techniques et avertissements agricoles proposés sont réalisés en collaboration avec la Chambre d'Agriculture et envoyés par mail. Pour les agriculteurs, l'abonnement est gratuit.

En 2025, un bulletin technique a été mis en place de suivi du vignoble, entre le débourrement et la vendange. Ce bulletin, réalisé de façon hebdomadaire, a été partagé à l'ensemble des viticulteurs du cru.

Suivi technique des jeunes agriculteurs

Le GDA participe au diagnostic d'installation des jeunes exploitants éligibles aux aides à l'installation (DJA, Pacte).

Un suivi technique est ensuite réalisé par le GDA durant les trois premières années d'installation de ces exploitants. Ce travail est réalisé en collaboration avec les conseillers entreprise de la Chambre d'Agriculture.

2 JA (Jeune Agriculteurs) suivis en 2025.

1 dossier 'Agriculteur fragilisé' a aussi été réalisé en 2025.

Dégustations

Le conseiller du GDA participe aux séances de dégustation d'agrément des vins de la Côte Vermeille en AOP/IGP. Ces dégustations sont réalisées dans le cadre de contrôles internes (ODG) ou externes (LRO départementale). Elles sont organisées dans le but d'inciter les structures vinicoles à élaborer des produits qualitatifs et représentatifs du terroir.

3. Echanges techniques et documentation

Réunions techniques

Au cours de réunions techniques à la Chambre d'Agriculture des PO (66), le conseiller échange sur les problématiques et enjeux rencontrés dans le département et sur le cru Banyuls, sur les technologies et pratiques employées ou expérimentées sur d'autres secteurs viticoles. Elle met également ses compétences au service de la viticulture départementale. Les réunions sont généralement programmées mensuellement un lundi après-midi. Ce sont notamment lors de ces réunions que les thèmes à aborder lors des conseils collectifs sont définis.

Réglementation

Le conseiller s'informe régulièrement de l'évolution de la réglementation sur l'utilisation des différents produits en viticulture.

Dispositifs d'aides des agriculteurs

Le conseiller est au courant des outils d'aide mis à la disposition des vigneron (ICHN, aides à l'investissement...) et le communique aux viticulteurs du cru.

Par exemple, en 2025, le GDA s'est assuré de la bonne information des vignerons sur le fond d'aide d'urgence sécheresse et les a accompagnés dans la réalisation du dossier administratif.

Rapprochement avec d'autres vignobles

En 2025, plusieurs échanges avec d'autres vignobles, ayant des problématiques communes avec le cru Banyuls, ont été réalisés :

- Echanges techniques par mail avec le vignoble de Priorat (Catalogne espagnole) concernant la cicadelle africaine (*Jacobiasca lybica*)
- Echanges techniques sur les enjeux de transition et de développement économique et touristique des Pyrénées, évènement Pyrénéo
- Echanges techniques à la 33^{ème} édition du mondial des vins extrêmes, sur la viticulture de montagne, à Aoste, Italie

Conférences et démonstrations

Le conseiller du GDA se déplace sur des lieux de conférences et de démonstrations techniques.

Voici la liste des évènements dont le GDA a participé en 2025 :

- Participation à une réunion d'information et de présentation du ravageur émergent *Jacobiasca lybica* avec la Chambre d'agriculture 66, à Collioure le 29 avril 2025
- Journées techniques PSE sur les Plantes Bioindicatrices à Argelès-sur-Mer et à Paulilles réalisé par Miguel Neau, les 15 et 16 mai 2025
- Webinaire sur l'animation des aires d'alimentation de captage dispensé par l'OFB le 5 juin 2025
- Journée dégustation des cépages résistants et tolérants de la Chambre d'Agriculture 66 à la Sica Centrex, Torreilles, le 26 juin 2025
- Journée promotion du cru auprès de journalistes avec le Syndicat du cru Banyuls, le 18 septembre 2025
- Webinaire Couverture végétale et gestion hydrique dispensé par le réseau ADOPTAE, le 3 octobre 2025
- Journée technique PSE sur les chauves-souris à Bages réalisé par Rodolphe Majurel le 7 novembre 2025.
- Participation et débat à l'atelier thématique sur la viticulture des Pyrénées « La viticulture du piémont pyrénéen, face aux enjeux de transition. Quelles adaptations pour rester un levier de développement économique et touristique du massif », au salon Pyrénéo à Limoux, le 14 novembre 2025
- Présentation technique du cru Banyuls à la 33^{ème} édition du mondial des vins extrêmes, avec le Syndicat du cru Banyuls, à Aoste (Italie), du 21 au 23 novembre 2025
- Journée technique PSE sur les différents contrôles en agriculture, à Argelès-sur-Mer, le 25 novembre 2025

Sources d'informations diverses

Le conseiller utilise toutes les sources d'information dont elle dispose (revues et compte-rendu techniques, service documentation de la Chambre d'Agriculture, internet...) afin d'apporter la meilleure réponse possible aux problématiques rencontrées par les agriculteurs.

Formation.

Le 16 juin 2025, le conseiller a réalisé une formation en comptabilité pour être à jour des outils comptables utilisés par le GDA, dispensé par CerFrance, Perpignan.

Les 9 et 10 décembre 2025, le conseiller a réalisé une formation de Certiphyto conseil pour les activités de conseil phytosanitaire du GDA, dispensé par BIOVA, Toulouse.

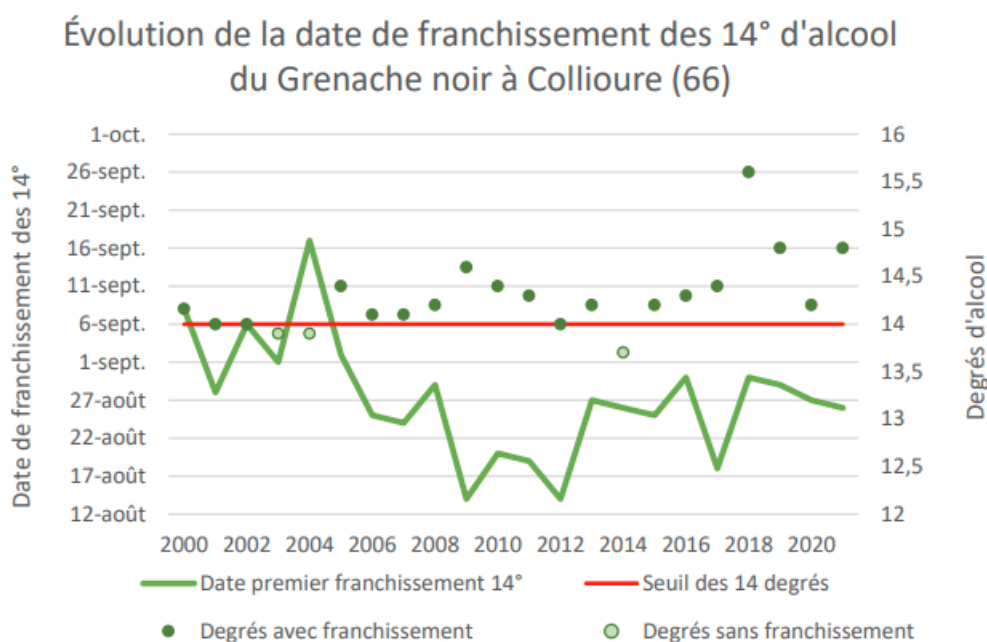
4. Observations sur le vignoble

4.1. Références techniques

Le GDA relève les références locales (efficacité des techniques employées, temps de travaux, coûts de production...) et affine ses conseils donnés aux viticulteurs. Sur ce territoire spécifique et complexe, ce travail est très important.

4.2. Observation des stades phénologiques et de l'état sanitaire

Des relevés des différents stades phénologiques de la vigne et des estimations régulières des niveaux de pression des maladies permettent d'adresser aux viticulteurs des conseils raisonnés sur les périodes de traitements, les cibles, les produits à employer et les doses adaptées. Ces observations et alertes sont également diffusées via les bulletins d'avertissement de la Chambre d'Agriculture. La compilation des données historiques a par exemple été utilisées dans le cadre de l'observatoire régional ORACLE.



Les suivis de maturité ont été réalisés majoritairement toutes les semaines, ainsi la comparaison des années ne doit pas être prise au jour près, on considèrera plutôt la tendance générale. Les 14 degrés n'étant pas systématiquement atteints, est également représenté sur les graphiques le maximum de degrés atteint avant les vendanges. Le reste du jeu de données correspond bien à la première date de franchissement des 14 degrés et non pas le degré final à la vendange. Sur les trois suivis de maturité effectués sur le Grenache Noir, seul Collioure semble présenter une évolution de sa date de franchissement des 14 degrés alcooliques. En effet, avant 2005, le franchissement s'effectuait sur la première semaine de septembre alors qu'elle est désormais davantage concentrée sur la dernière semaine d'août.

Sur la campagne 2025, le conseiller du GDA a mis en place un bulletin technique de suivi du vignoble du cru Banyuls et des Albères, partagé à l'ensemble des viticulteurs concernés. Une douzaine de parcelles réparties de façon homogène, ont été suivies chaque semaines pour les suivis physiologiques et phytosanitaires. Voici une liste des différentes parties du bulletin :

- Suivi climatique (avec les capteurs climatiques du Syndicat du cru Banyuls) – Indice de Winkler, Pluviométrie et cumul des précipitations, et météo générale
- Calamités (grêle, échaudage) et dégâts physiques
- Suivi des stades phénologiques par cépage et contrôle maturité
- Situation phytosanitaire – maladies cryptogamiques et ravageurs (avec calcul de Fréquence d'Attaque et d'Intensité d'Attaque)
- Relai d'informations générales aux viticulteurs

PARCELLAIRE DE RÉFÉRENCE

- 12 parcelles de référence, réparties sur l'ensemble du cru sont suivies chaque semaine. Y sont observés : le stade phénologique, la situation phytosanitaire (maladies, ravageurs...) et la possibilité de dégâts physiques. Pour chaque parcelle, 25 céps sont pris en compte pour les observations.
- 6 capteurs climatiques installés par le Syndicat des Vignerons sur mer ont été choisis pour suivre le climat du millésime 2025. Sont mesurés : la température réelle, l'humidité relative et la pluviométrie.



Tableau 1 : Caractéristiques des 12 parcelles de références

Localisation	Coord. X	Coord. Y	N° cadastrale	Cépage
Al Boutou	42.469190°N	3.112060°E	000 AK 684	Grenache Noir + Carignan
Barlante	42.479610°N	3.123590°E	000 AR 22	Grenache Noir
Tallalauc	42.473640°N	3.145720°E	000 AN 685	Grenache N
Vall Pompo	42.476570°N	3.106710°E	000 AN 685	Grenache N
Coume Pascole	42.482080°N	3.111330°E	000 AH 79	Grenache N
Rouman	42.486110°N	3.099490°E	000 AP 100	Grenache Noir
Paullies	42.505330°N	3.119430°E	000 AL 463	Grenache N
Puig de la Grange	42.509520°N	3.091740°E	000 AZ 198	Mourvèdre
Le Rimbau	42.514550°N	3.084210°E	000 BC 38	Grenache Noir
Douli	42.515810°N	3.073670°E	000 AV 18	Mourvèdre
Colloure	42.525120°N	3.079800°E	000 AS 345	Grenache Noir
Ravener	42.533630°N	3.065220°E	000 AC 3	Grenache N + Carignan

CONTÔLE MATURITÉ

Les fortes chaleurs du week-end dernier ont fait beaucoup de dégâts. Ne nombreux cas d'échaudage et de brûlure de raisins. Des températures moins élevées sont prévues pour la semaine prochaine. Attention, la météo s'annonce très changeante et incertaine. Des risques potentiels de pluie sont à anticiper toute la semaine prochaine. L'état sanitaire et culturel du vignoble est globalement très bon.

Au 18 août 2025, les baies se sont concentrées en sucres, le poids n'a pas évolué depuis la semaine dernière. On observe une forte hétérogénéité intra-parcellaire, un rendement en jus assez faible, des degrés élevés mais pas forcément de bonnes maturités !

Tableau 7 : Comparaison des valeurs moyennes de maturité des années précédentes, pour l'ensemble des Pyrénées-Orientales (Chambre d'Agriculture 66)

	Degré					Acidité					Points des 200 baies				
	2019	2020	2021	2022	2023	2019	2020	2021	2022	2023	2019	2020	2021	2022	2023
Carignan Noir	18,98	11,50	12,70	12,10	12,41	10,41	4,38	4,00	4,80	3,98	1,54	1,59	1,70	2,01	3,08
Grenache Noir	16,97	13,13	12,23	13,76	12,97	12,53	3,39	2,84	3,75	2,91	4,89	3,61	3,42	3,64	2,90
Mourvèdre	13,26	11,57	10,80	13,47	10,33	11,67	3,87	2,87	2,83	2,10	4,37	3,43	3,68	3,21	2,60
Muscat Alex	14,48	12,50	11,16	12,40	11,64	11,64	3,86	3,16	3,78	2,85	5,83	4,33	4,69	4,65	3,43
Muscat	18,89	12,98	12,70	12,46	12,18	11,35	4,37	3,80	3,87	3,60	5,25	4,09	3,89	2,78	2,70
Mourvèdre	13,12	11,38	10,72	12,48	10,98	11,40	3,86	3,45	3,87	3,12	5,28	3,75	3,63	3,65	3,03
Syrah	14,86	12,63	12,30	12,82	11,07	11,37	4,14	3,75	4,01	3,28	5,97	4,55	2,65	3,52	2,73

Figure 6 : Evolution du Poids de baies, du Taux Alcoolique Potentiel et de l'Acidité Totale sur le Cru Banyuls et dans le Massif des Albères, depuis le 04 août 2025



SUIVI CLIMATIQUE

Indice de Winkler

Pour rappel, l'indice de Winkler est la somme des températures en degrés-jour, supérieures à 10°C depuis le 1^{er} avril. Cet indice est corrélé à l'avancement des stades phénologiques de la vigne.

Des températures plus élevées en front de mer, principalement proche de Banyuls-sur-Mer que dans les hauteurs du cru. Aujourd'hui une différence de 358,7 degrés-jour entre la Coume Pascole et les Hauts Abellies, pouvant représenter environ 14,3 jours d'avancement phénologique (calcul sur une base de 25 degrés-jour par jour). La différence des sommes de températures est plus importante entre les différentes vallées depuis la floraison et cet écart s'est légèrement accentué lors de la fermeture de la grappe.

La semaine 33 (du 11 au 17 août) a été beaucoup plus chaude que la précédente, avec une moyenne de +4,38°C/jour. Moyenne de 31,57°C/jour sur le cru. Une différence de seulement +0,81°C de moyenne par jour entre la Coume Pascole et les Hauts Abellies cette semaine, différence plus faible que les semaines précédentes. Les températures maximales ont atteint les 43,06°C à la Coume Pascole le samedi 16 août. Une différence de +4,27°C pour les maximales du samedi 16 août, entre Tallaleir, à 330m alt (37,12°C max) et Tallalauc à 75m alt (41,39°C max).

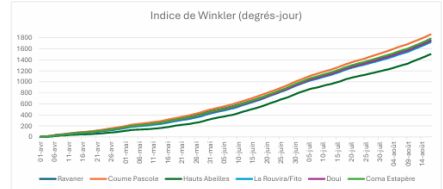


Figure 3 : Indice de Winkler pour les capteurs climatiques suivis par le GDA

Tableau 2 : Température moyenne journalière (°C) relevé par les capteurs climatiques suivis par le GDA durant les derniers jours

	Ravener	Coume Pascole	Hauts Abellies	La Rouvière/Fito	Douli	Coume Estaples
11 août	31,38	31,54	31,65	32,23	32,32	32,57
12 août	29,18	29,39	30,60	30,39	30,69	31,04
13 août	29,54	30,30	30,21	31,24	29,98	30,86
14 août	31,31	31,94	30,50	30,99	31,82	32,83
15 août	30,96	31,41	29,90	30,58	30,65	32,01
16 août	33,61	34,63	32,49	33,93	34,28	35,18
17 août	32,07	32,48	30,23	31,72	32,13	32,40
Moyenne jour, semaine 33	31,18	31,67	30,86	31,63	31,72	32,39
Somme degrés-jour depuis 01/04	1750,84	1860,35	1501,60	1719,90	1743,84	1783,28

SITUATION PHYTOSANITAIRE

Maladies Cryptogamiques

Oïdium - Erysiphe necator : Les contaminations sur grappes déjà observées les semaines précédentes sont encore présentes sur les mêmes parcelles, toujours à faible emploi et considérés par des traitements au soufre passés (Cap de l'Abellie, Cap Forêt). Quelques tâches sur feuilles sont à noter dans le cœur du cep, observations réparties sur le cru, notamment à Cospons. Continuez les observations et le suivi de propagation sur grappes. Assurez l'aération autour des grappes.

Mildiou - Plasmopara viticola : Une reprise à la hausse depuis la semaine dernière de contaminations qui avaient échoué, uniformément sur le cru. Peu d'observations de rot brun sur grappe. Continuez les observations de repiquages sur feuille et contaminations sur grappes après les pluies du week-end dernier.

Tableau 5 : Synthèse des principales observations concernant les maladies cryptogamiques
Date d'observation : 15/07/2025 - Stade phénologique : Début Véraison à Véraison

	Ravener	Colloure	Douli	Le Rimbau	Muscat	Paullies	La Rouvière	Muscat	Chapelle	Muscat	Muscat	Cap de l'Abellie	Muscat
Observ. sur grappe	FA 1%	FA 1%	FA 1%	FA 1%	FA 1%	FA 1%	FA 1%	FA 1%	FA 1%	FA 1%	FA 1%	FA 1%	FA 1%
Mildiou sur feuille	FA 1%	FA 1%	FA 1%	FA 1%	FA 1%	FA 1%	FA 1%	FA 1%	FA 1%	FA 1%	FA 1%	FA 1%	FA 1%

FA(%) = Fréquence d'Attaque = nombre d'organes malades / nombre d'organes observés
IA(%) = Intensité d'Attaque = proportion de l'organe touché par la maladie / nombre d'organes observés

Pour rappel, les cases grisées montrent une observation réalisée, mais pas de symptômes relevés.

Ravageurs

Altises - Altica lythri : Observation récente de larves d'altises à Paullies, sur une parcelle de Syrah, de faible emploi.

Larves d'eudémis - Lobesia botrana : Quelques observations de dégâts de larves d'eudémis sur grappes sont visibles à Paullies, à la Chapelle de la Salette et au Mas Pares. Pas d'observations sur le reste du cru.

Cicadelles - Empoasca vitis ou Jacobiasca lybica : Moins d'observations de larves de cicadelles cette semaine, 1 larve pour 50 feuilles maximum, sauf proche de la déchetterie de Banyuls-sur-Mer, où 5 larves/50 feuilles ont été observées. Principalement sur les cépages Syrah, Mourvèdre.

Quelques observations de *Scaphoideus titanus*, relais de la flavescence dorée à Paullies, Can pi, Douli et Al boutou, maximum 1 larve/50 feuilles observées.

Bilan Phytosanitaire de la campagne 2025 dans les PO

Malgré un début de campagne prometteur (pluies au printemps, bon départ en végétation, sortie moyenne correcte), la campagne 2025 fut une nouvelle fois marquée par un niveau de rendement moyen beaucoup trop faible (moins de 25 hl/ha) et une hétérogénéité importante entre les parcelles.

Différentes causes, dont certaines seront détaillées plus loin, sont mises en avant :

- Un potentiel impacté par les années de sécheresse précédente (ceps ou partie de ceps desséchés). Cette perte de fond continuera à impacter les rendements moyens sur les années à venir.
- Une pression mildiou printanière importante sur certains secteurs et difficilement contrôlable.
- Des températures estivales globalement très élevées et des pics de chaleur excessifs.

Phénologie et maturité

Il a été observé une période de débourrement fin mars de quelques jours plus tardive qu'en 2024 et que sur la moyenne des 20 dernières années.

Concernant la floraison, il a été observé environ 4 jours de retard par rapport à 2024 et 5 jours d'avance par rapport à la moyenne des 20 dernières années. Cela démontre une nouvelle fois que la période entre la date de débourrement et celle de la floraison tend progressivement à se raccourcir.

Comme l'an passé la suite a été très rapide avec des stades fermeture de grappes puis véraison précoces.

Au niveau de la maturité des grappes il a été observé des différences entre parcelles et déséquilibres importants :

- Les parcelles les moins chargées (AOP vins secs notamment, moins de 50 hl/ha) avec des degrés potentiels élevés dès la mi-août (parfois supérieur à 14°) et des niveaux de maturité phénolique insuffisant.
- Un blocage de maturation des grappes dès la fin du mois d'août malgré un feuillage développé et en apparence fonctionnel, avec des incidences sur les parcelles AOP secs (gain difficile en maturité phénolique), sur les parcelles plus chargées en IGP (pas de montée en degré), et sur le degré minimum requis pour la récolte de certaines parcelles en vins doux.

Des vendanges qui ont été finalement très étalées dans le temps sur le département avec un début de récolte précoce en août et une fin début octobre.

Bilan météorologique

Le cumul pluviométrique d'octobre à septembre 2025, de plus de 600 mm sur Perpignan a été très supérieur aux deux années précédentes. La moitié des pluies sont tombées durant la période végétative de mars à septembre.

Les températures moyennes enregistrées dès mi-juin ont été supérieures à la moyenne des 20 dernières années et à celles de la campagne précédente.

Des pics de chaleurs caniculaires ont été enregistrés, de jour comme de nuit, principalement au mois d'août.

Incidences d'un été caniculaire

Les pluies printanières ont permis un bon départ en croissance de la vigne. La végétation a été maintenue en état durant l'été par quelques pluies orageuses tombées au bon moment.

Toutefois, les fortes de chaleur survenues après nouaison ont limité la croissance des grappes.

La canicule du mois d'août a eu un effet dévastateur sur la récolte à venir avec un phénomène d'échaudage des grappes parfois très fort qui s'est ajouté au faible grossissement des baies.
Une bien mauvaise surprise au final avec des grappes présente mais légère et un manque de raisin masqué par une végétation assez bien développée cette année.

Autres accidents climatiques

Coulure

Des degrés de coulure après floraison parfois importants ont été observés ponctuellement sur le département, essentiellement sur les cépages grenache et muscat d'Alexandrie.

Grêle

2 épisodes localisés ont été relevés sur la campagne :

- Le 15 avril sur le secteur des Albères avec quelques dégâts sur feuilles et plus rarement sur inflorescences.
- Le 12 juillet sur le secteur de la haute vallée de l'Agly avec des dégâts ponctuel sur grappes de l'ordre de 80% sur les communes de Cassagnes et Bélesta.

Campagne phytosanitaire

Maladies

Mildiou

Une pression hétérogène et localement très importante.

Après des conditions hivernales du champignon assez favorables et des pluies contaminatrices mi-avril, des taches sporulées sur feuilles et inflorescences sont régulièrement observées début mai sur le vignoble départemental.

Les fréquentes pluies et humidités du mois de mai ont provoqué de nouvelles contaminations et repiquages de la maladie.

Début juin la maladie explose sur feuilles et grappes en période de sensibilité extrême, sur une large partie du département. Les secteurs les plus touchés sont Aspres 1^{er} Coteaux, Plaine Nord Tech et Plaine Sud Tech.

Courant juin, malgré des traitements réalisés par les viticulteurs, une période de tramontane assez longue et des pluies et humidités plus rares, le mildiou est difficilement gérable sur les parcelles contaminées et reste sporulant. On suppose que les températures élevées aussi bien la nuit que le jour ont été favorables à la virulence du champignon.

Les pertes ont été hétérogènes selon les situations. Des pertes de 100 % de la récolte ont été déplorées sur certaines parcelles. Certains cépages ont été plus impactés que d'autres : grenache, carignan, muscat d'Alexandrie... Il semble que le stade de développement des souches ait beaucoup joué au niveau de la sensibilité à la contamination. La croissance végétative importante au printemps a également eu une incidence sur la progression de la maladie.

Oïdium

Les premiers repiquages issus de drapeaux sur cépages sensibles ont été observés mi-avril. Les premiers symptômes sur grenache ont été relevés fin avril.

Jusqu'au 10 juin on observe une extériorisation des symptômes plutôt faible sur le vignoble départemental et une propagation de la maladie limitée hors parcelles sensibles.

A partir de cette date (début fermeture de la grappe sur les parcelles et cépages précoces), les symptômes sont plus nombreux et il est observé ponctuellement des dégâts assez importants. La

pression diminue ensuite progressivement avec les fortes chaleurs estivales.

Globalement sur la campagne la pression oïdium semble avoir été moyenne et assez facilement gérée par les viticulteurs du département.

Black-Rot

Quelques symptômes sur feuilles sont apparus début mai sur le vignoble des Aspres et Bas-Conflent. Mi-mai des symptômes, avec ou sans pycnides, sont observés à des degrés variables sur la quasi – totalité du vignoble départemental.

La situation a très peu évolué au cours du mois de juin avec des dégâts sur feuillage et grappes souvent anecdotiques.

Aspergillus Carbonarius (champignon producteur d'Ochratoxine A).

La présence d'Aspergillus, faisant généralement suite à des blessures sur baies et à des situations phytosanitaires mal gérées (tordeuses de la grappe, cryptoblabes, oïdium...) a été régulièrement observée sur le vignoble départemental. Les incidences sanitaires ont été limitées, excepté ponctuellement sur certaines parcelles récoltées tardivement.

Pourriture grise.

Des symptômes ont été observés localement sur des parcelles récoltées tardivement après le 20 septembre. Les conséquences sanitaires de la maladie ont globalement été faibles sur le département.

Maladies du bois

Les symptômes et dépérissement de ceps, essentiellement Esca/Black dead arm, ont été régulièrement observés sur le vignoble départemental. La plupart des cépages sont concernés ; parmi les plus sensibles on notera les cépages Mourvèdre, Grenache, Cabernet Sauvignon et Muscat d'Alexandrie.

Ravageurs

Eudémis

A part quelques situations localement problématiques sur les vignobles Plaine Nord et Cru banyuls, la pression a globalement été faible à moyenne sur les 3 générations au niveau du département.

Pyrale (*Sparganothis pilleriana*)

L'insecte habituellement observé sur le secteur Plaine Nord Tech a une nouvelle fois été peu présent sur cette campagne.

La fréquence faible des larves observées mi-mai sur les parcelles les plus sensibles ne nécessitait pas d'intervention phytosanitaire spécifique.

Pyrale du Daphné (*Cryptoblabes gnidiella*)

Des foyers ont été observés sur le vignoble départemental depuis le début du mois de juillet.

Finalement, à part quelques cas précis de présence plus importante, la pression et les dégâts ont été limités sur cette campagne sur le vignoble départemental.

Les piégeages d'adultes les plus importants sur les parcelles sont relevés en fin de campagne, à partir du mois de septembre.

Cicadelle Africaine (*Jacobiasca Lybica*).

Ce ravageur a été identifié en 2024 sur le département sur la zone littorale.

Durant cette campagne, sa présence a été vérifiée ou très suspectée (en cours de vérification) sur une

partie importante du vignoble départemental. Les dégâts observés sur feuillage les plus importants concernent les secteurs Plaine Nord, Plaine Sud et Cru banyuls. Des dégâts moindres ont été observés ou suspectés sur les secteurs Aspres, Moyenne et Haute Vallée de l'Agly.

Les cicadelles ont progressivement colonisé la vigne à partir du mois de juillet.

L'augmentation rapide de population, qui traduit généralement les forts dégâts, a été observée au mois d'août. Les dégâts les plus importants, (décoloration totale des feuilles et dessiccations) ont été bien visibles au moment de la récolte. En octobre la population est toujours présente.

Les cépages les plus touchés sont syrah, mourvèdre et muscat d'Alexandrie. Le grenache présente généralement moins de symptômes.

4.3. Lutte contre la Flavescence Dorée

Historique de la maladie

Apparue en France en 1955, cette maladie originaire des Etats-Unis prend une ampleur inquiétante en 1992/1993 dans le département des Pyrénées-Orientales. Les dégâts provoqués par la Flavescence Dorée sont très sérieux. La rentabilité d'une exploitation ainsi que l'avenir d'une zone viticole peuvent rapidement être mis en péril. Lorsque la maladie est déclarée sur une souche, il est impossible de la traiter directement.

La maladie est toujours présente sur le vignoble des Pyrénées-Orientales. Des foyers importants sont régulièrement repérés.

Le vecteur de la flavescence dorée, une cicadelle, s'alimente de la sève élaborée d'une souche malade et se contamine. Après 4 à 5 semaines, la cicadelle est contagieuse et peut transmettre le phytoplasme responsable de la maladie à d'autres souches.

Prospection sur le Cru Banyuls

Le GDA travaille en partenariat avec la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes nuisibles (FDGDON) afin de mettre en œuvre des opérations de prospection du vecteur et de la maladie.

Tout viticulteur ayant un doute sur une contamination éventuelle de sa vigne peut contacter le GDA pour vérification.

Méthodes de lutte

La lutte est basée sur deux points fondamentaux : l'assainissement du vignoble et la lutte par utilisation d'insecticides pour combattre l'insecte vecteur.

Assainissement du Vignoble

D'après la loi, les souches contaminées doivent être arrachées par les viticulteurs. Les parcelles ou parties de parcelles, dont le taux de contamination est supérieur à 20 %, doivent être arrachées en totalité.

Utilisation d'insecticides

L'arrêté préfectoral établit dans la majeure partie des communes viticoles une lutte collective obligatoire avec 3 traitements insecticides.

Les communes de Collioure, Port-Vendres, Banyuls-sur-Mer et Cerbère ont été aménagées à deux

traitements obligatoires pour deux raisons :

- Le nombre de souches malades retrouvées sur le Cru Banyuls n'est pas alarmant ;
- Le GDA assure une veille active de la maladie.

Le GDA diffuse auprès des viticulteurs des conseils adaptés en termes de lutte insecticide.

En 2025, le conseiller du GDA a accompagné un technicien de la FDGDON sur la réalisation d'un tour du vignoble du cru Banyuls, pour la prospection et l'observation de zones touchées par la maladie.

4.4 Prospection *Xylella fastidiosa*

Xylella fastidiosa, une bactérie mortelle pour 200 espèces végétales.

La présence de la bactérie *Xylella fastidiosa* a été détectée pour la première fois en France, en octobre 2015, sur des plants de Polygale à feuilles de myrte en Corse du Sud et dans la région Provence-Alpes Côte d'Azur. *Xylella fastidiosa* peut contaminer un grand nombre d'espèces végétales et aucun traitement n'existe pour empêcher le dépérissement des végétaux. Son introduction et sa dissémination sont interdites sur le territoire européen.

4.5 Lutte contre l'Eudémis

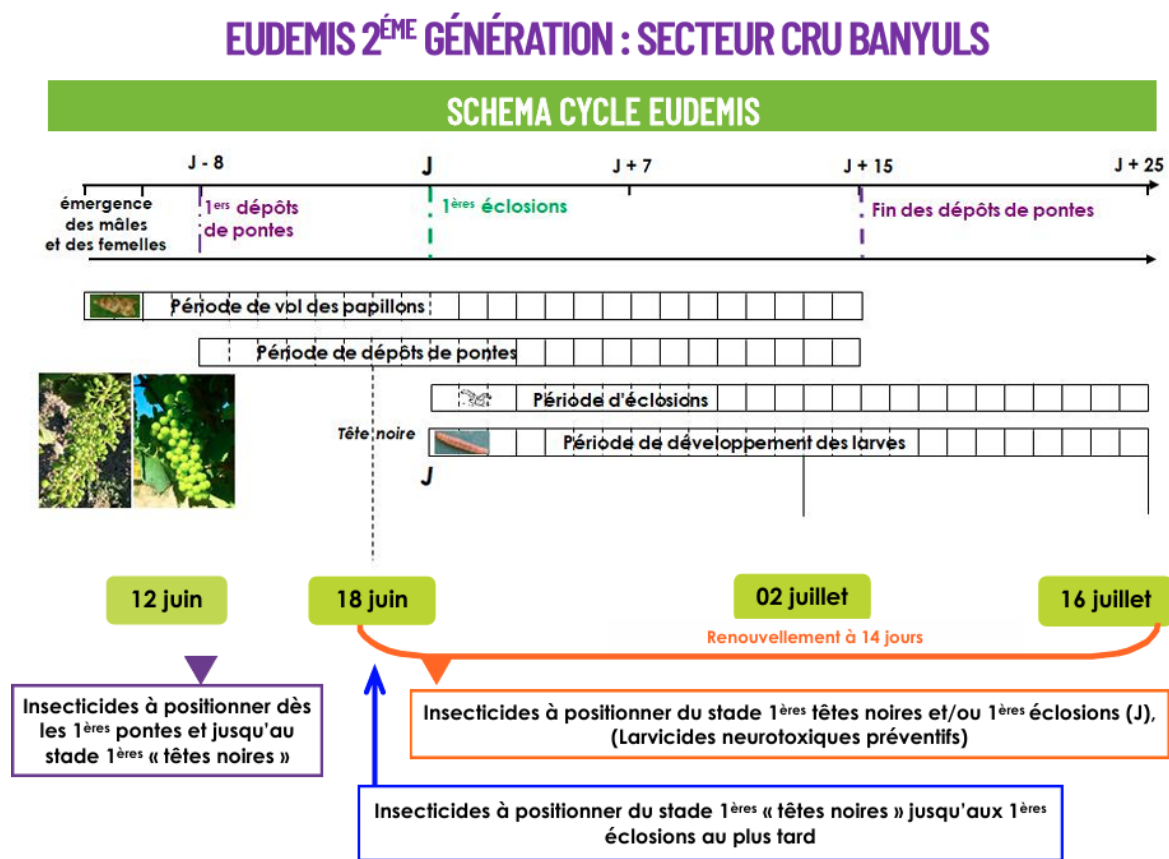
Le GDA réalise chaque année le suivi des vols et des dépôts de pontes de l'Eudémis (*Lobesia botrana*), parasite du vignoble, sur deux sites : l'un à Collioure, l'autre à Banyuls-sur-Mer.

Les papillons sont attirés par un diffuseur de phéromones placé sur une plaque engluée. Le suivi consiste en un passage fréquent au piège pour contrôler le nombre d'individus capturés. Ce travail, couplé à la recherche des premières pontes sur les parcelles témoins, est réalisé sur les trois générations du mois d'avril au mois d'août.

Ces informations transmises à la Chambre d'Agriculture permettent de proposer les dates optimales de démarrage de la lutte insecticide en fonction des produits utilisés.

Les conseils donnés sont à adapter aux secteurs à traiter (altitude, niveau de pression du parasite).

Exemple d'avertissement diffusé par la Chambre d'Agriculture après les observations réalisées sur le terrain par le GDA :

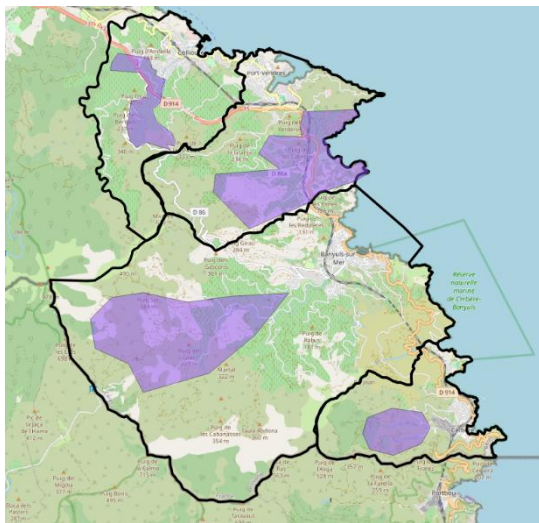
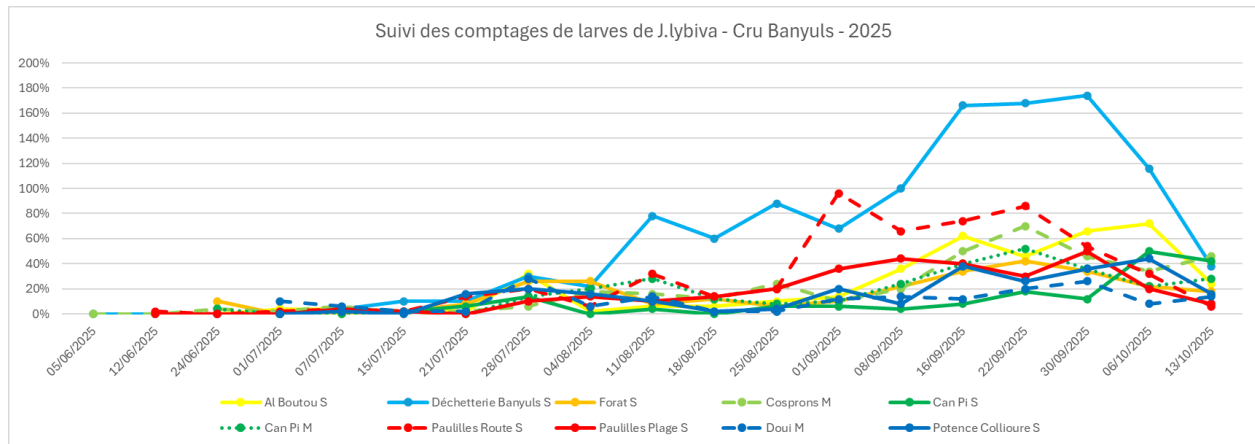


4.6. Etude sur la Cicadelle africaine

La cicadelle africaine, *Jacobiasca lybica*, recensée sur le cru Banyuls depuis 2024, fait parti des ravageurs émergents sur la vigne en France. Problématique récente centrale, le GDA a pris la question en main durant la campagne 2025 pour avoir une meilleure compréhension sur le comportement du ravageur à l'échelle local, et ainsi adapter les moyens de lutte futurs. Le conseiller du GDA a mis en place une étude globale sur le ravageur, en partenariat avec plusieurs acteurs locaux et experts du sujet : la Chambre d'Agriculture, un réseau d'observation sur le cru Banyuls composé de viticulteurs, la société d'étude Anadiag et le Docteur Pierre Silvie, entomologue du CIRAD à la retraite.

Voici les réalisations effectuées par le conseiller en 2025 concernant *Jacobiasca lybica* :

- Revue bibliographique scientifique sur *J.lybica* (37 références)
- Essai de différents produits phytosanitaires, société Anadiag
- Echange sur l'essai du produit Neemazal-T/S, effectué aux Clos de Paulilles par la société Andermatt
- Suivi hebdomadaire, entre juin et octobre d'un réseau de 12 parcelles impactées par le ravageur. Suivi de l'évolution des populations et des symptômes sur feuillage.
- Réalisation d'une carte d'observation des symptômes sur l'ensemble du cru



L'ensemble des observations et des résultats ont été partagés à l'ensemble des viticulteurs, mais aussi via le réseau de la Chambre d'Agriculture dans un bulletin en décembre 2025.

4.7. Contrôles de maturité

Quinze parcelles témoins réparties sur les communes de Banyuls-sur-Mer, Port-Vendres, Collioure, Sorède et Montesquieu-des-Albères sont prélevées une fois par semaine du 1er août jusqu'aux vendanges. Les prélèvements de baies (200 par parcelle) sont effectués par le GDA et les analyses par la Chambre d'Agriculture.

Les données et commentaires sont transmis aux différentes caves par la Chambre d'Agriculture. Ces informations aident les professionnels à anticiper et décider des dates de vendanges en fonction de différents paramètres tels que le secteur géographique de la parcelle, le cépage, l'état sanitaire, le type de produit à élaborer.

Figure 5 : Evolution du Poids de baies, du Taux Alcooolique Potentiel et de l'Acidité Totale sur le Cru Banyuls et dans le Massif des Albères, depuis le 04 août 2025



4.8. Calamités agricoles

Parmi tous les aléas auxquels sont confrontés les agriculteurs, le climat est l'un des plus difficiles à maîtriser. Chaque année se produisent des accidents climatiques exceptionnels (gels, inondations, grêle, sécheresse ...) qui localement, voire dans un département ou une région, provoquent des pertes qui peuvent atteindre des montants importants et menacer l'équilibre économique des exploitations sinistrées.

Le GDA alerte et accompagne les autorités compétentes sur le terrain pour expertise. Le GDA accompagne également les agriculteurs sinistrés dans leur démarches administratives et leur indique la marche à suivre.

Le Cru Banyuls a connu une séquence d'échaudage le 16 août 2025, avec des températures relevées jusqu'à 43°C. Le conseiller du GDA a fait une tournée d'observation pour évaluer les dégâts d'échaudage.

⚠ ECHAUDAGE

La semaine dernière a été très chaude, avec des maximales relevées le samedi 16 août 2025. Ces chaleurs et forts indices UV (soleil direct sur les grappes) ont favorisé un échaudage important, observé généralement sur le cru. Le manque d'eau depuis quelques semaines a aussi augmenté l'intensité de l'échaudage en diminuant la résilience de la vigne face aux fortes chaleurs. Les ceps de faible vigueur ont été beaucoup plus impactés, en particulier les grappes exposées directement au soleil. Les parcelles au dessus de 200m d'altitude sont moins impactées. Une différence de +6,4°C a été relevée en comparant les maximales d'une parcelle sous la tour de la Madeloc (330m alt) et à la Coume Pascole.

Tableau 6 : Synthèse des observations concernant les dégâts d'échaudage (% grappes touchées), le 18 août 2025

	Bavaner	Colloure	Doul	Le Rimbau	Puig de la Grange	Pauilles	Roumani	Coume Pascole	Vall Pompo	Barlande	Al Boutou	Tallalauca
Echaudage des grappes	30%	50%	10%	25%	60%	15%	50%	60%	40%	Vendange	10%	50%



Figure 5 : Photos des dégâts d'échaudages après les fortes chaleurs de la semaine dernière, le 18/08/2025

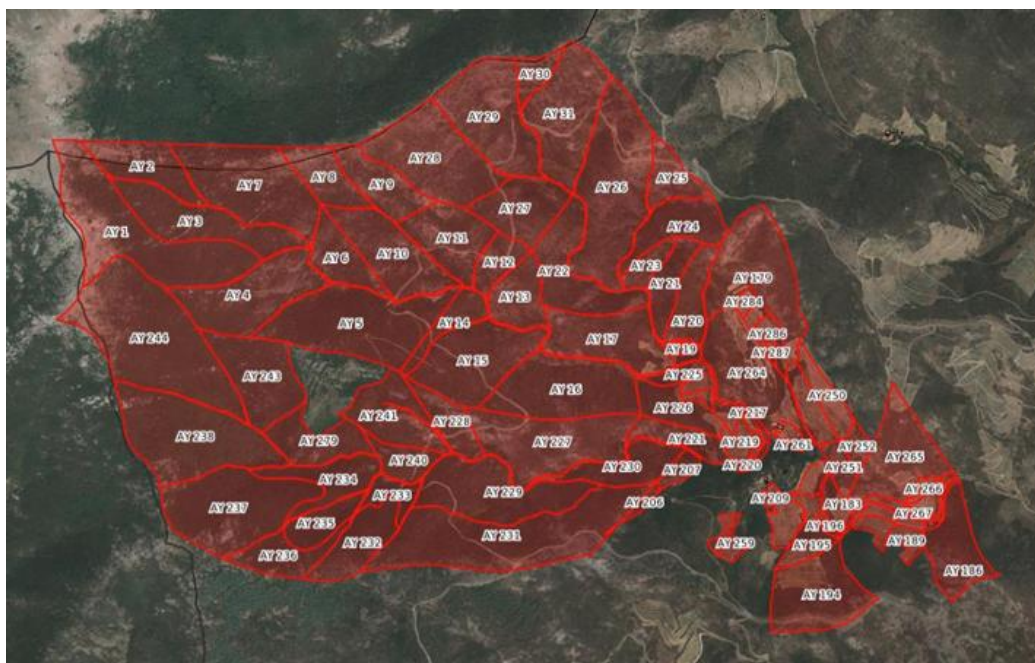
4.9. Plan de Relance du Syndicat du Cru Banyuls

Le GDA accompagne le plan de relance du Cru sur le volet technique et participe à la mise en place des études climatiques. Le conseiller est en étroite collaboration ainsi que le relais terrain des organismes chargés de mission de prospection climatique et pédologique (Adama ; B.Bois). Un accompagnement auprès des pédologues a été réalisé en les accompagnant sur le terrain, ainsi qu'une veille du bon fonctionnement du réseau de capteurs climatiques.

Lors de la campagne 2025, le GDA a eu accès à l'ensemble des données climatiques du réseau de 100 capteurs installés par le Syndicat dans le cadre du plan de relance. Les données ont partiellement été traitées par le conseiller et utilisées dans ses activités de conseil et de suivi du vignoble. Une multitude de graphes et présentations des premiers résultats ont été réalisés.

4.10. Vente de la propriété SORBON par la CEN

Le GDA suit avec l'appui de la Chambre d'Agriculture le dossier de vente de la propriété SORBON (352 ha) qui a été initialement prévue à l'acquisition unique du Conservatoire des Espaces Naturels (CEN). La Safer et M.Sorbon se sont rapprochés pour mettre en vente tout l'îlot. Les parcelles de vigne encore en production ont été enlevées des négociations. Il est apparu 300 à 350 ha de landes et bois, dont des anciennes vignes. Environ 50 ha sont dans l'aire d'appellation. Certains autres îlots fonciers présentent un intérêt potentiel dans le cadre d'une relocalisation du vignoble en altitude. Les travaux en cours du plan de relance doivent justement permettre de définir la délimitation des parcelles d'intérêt. A court terme, il s'agit de la conservation de la propriété et du foncier par le monde agricole.



5. Recherche de techniques alternatives de travail du sol sur le cru Banyuls

Contexte :

Sur ce vignoble de coteaux non mécanisable, le désherbage chimique reste aujourd'hui le principal moyen d'entretien des sols. Cependant, les exploitants doivent désormais s'adapter à différents enjeux :

L'enjeu environnemental

- Une démarche concernant la mise en œuvre d'un plan d'action sur le bassin versant du captage prioritaire « Val Auger » est actuellement engagée sur la Commune de Banyuls-sur-Mer.

La réduction de l'utilisation des herbicides par les exploitants est le principal objectif recherché.

- Le secteur est situé sur une zone d'action prioritaire aux mesures agro-environnementales-climatiques au titre de l'enjeu eau.

L'enjeu technique

Une gamme d'herbicide de prélevée qui se réduit (peu de possibilités d'alternance des produits) ainsi que de nouvelles restrictions d'utilisation laissent entrevoir de probables impasses techniques à venir.

Depuis de nombreuses années, le GDA travaille sur ce sujet d'une grande importance. Différentes techniques alternatives sont expérimentées. L'objectif est l'acquisition de références technico-économiques permettant d'accompagner les agriculteurs dans leur changement de pratique.

Le GDA est engagé depuis 2024 dans le projet régional ADOPTAE, visant à favoriser la mise en œuvre des couverts végétaux en viticulture (contact Chambre d'Agriculture des PO, Olivier Barberousse).

Le GDA mène une veille permanente sur les nouvelles technologies et organise des démonstrations en partenariat avec les vignerons.

L'objectif est de favoriser des partenariats permettant de trouver des solutions à des problématiques communes.

6. Projets de développement de luttés biologiques contre les ravageurs de la vigne

6.1 Lutte contre l'Eudémis par confusion sexuelle

Les larves de 1ère génération (mai-juin), s'attaquent aux boutons floraux et peuvent entraîner des pertes quantitatives de récolte ;

Les larves de 2ème génération (juin-juillet) provoquent des pertes de récolte en creusant des galeries à l'intérieur des baies ;

Les larves de 3ème génération (août-septembre) perforent les baies, provoquant ainsi des dégâts directs mais également indirects en favorisant le développement des pourritures. Les pertes sur la récolte peuvent être alors quantitatives et qualitatives.

Conscients des risques liés à l'insecte, les viticulteurs pratiquent généralement la lutte insecticide. Toutefois, cette méthode comporte de nombreux inconvénients :

- Inconvénient technique : La nécessité d'application des insecticides à des stades précis du cycle de l'insecte sur ce vignoble traité à l'aide de machines à dos et situé à différentes altitudes est une contrainte technique.
- Inconvénients concernant la santé, l'environnement : La pulvérisation de ces produits se faisant à dos d'homme et sur les périodes les plus chaudes de l'année, il est alors difficile de supporter combinaison et masque. Le risque pour la santé de l'utilisateur ne portant pas les équipements de protection adaptés est important.

De plus, ces insecticides ont un impact négatif sur la faune auxiliaire.

Lutte par confusion sexuelle

Depuis 2013, le GDA a donc décidé d'aider au développement de la lutte par confusion sexuelle sur le vignoble de la Côte Vermeille. Homologuée en agriculture biologique (produit de biocontrôle), cette lutte est en parfaite adéquation avec les attentes de la profession sur ce secteur.

Il s'agit de perturber les accouplements sur les 3 générations par diffusion de phéromones dans l'air.

Les capsules de phéromones sont positionnées au début des vols de première génération.

Des îlots de parcelles sont constitués, impliquant plusieurs propriétaires et une pose collective des diffuseurs. Le suivi technique sur la saison est indispensable.

Le GDA est impliqué dans l'organisation des îlots et réalise le suivi technique des îlots. La conseillère est alors à même de préconiser des traitements insecticides complémentaires en cas de défaillance ou d'insuffisance de la méthode par phéromone.

Les résultats de la lutte par confusion sexuelle furent globalement satisfaisants.

6.2 Lutte contre le vespère

Lutter contre ce coléoptère présente un véritable enjeu sur la Côte Vermeille. En effet, les dégâts, sur jeunes vignes notamment, sont très importants. Sur certaines zones, il n'est plus possible de remplacer les ceps manquants. C'est donc la pérennité du vignoble qui est en jeu.

En 2017, le GDA a mis en place un essai vespère sur 4 parcelles à pression élevée, le but étant d'identifier si le positionnement des pièges à phéromones à l'extérieur des parcelles (contour des parcelles) est une bonne solution pour du piégeage individuel. Le caractère collectif du piégeage ne fonctionnant plus. Cet essai a été reconduit en 2018.

Un deuxième essai (**Projet PALVIP**) a été mis en place en 2018.

L'essai sur 3 ans a pour objectif de vérifier l'efficacité du laurier rose sur le vespère de la vigne. Certains viticulteurs ont remarqué, de façon empirique, une efficacité des feuilles de laurier rose contre le vespère et l'utilisent lors de leur plantation et complantation.

En 2020 un troisième essai est mis en place, le but étant de vérifier l'efficacité des nématodes entomopathogènes sur le vespère. Cet essai se poursuit sur 2021 et 2022.

Le GDA continue de travailler et préconiser des systèmes de piégeage des pontes, méthodes couteuses en temps mais qui apportent de bons résultats. Le GDA est ouvert à toutes propositions d'expérimentation. Le conseiller compte mettre en place lors de la campagne 2026, un essai comparatif de plusieurs produits contenant des nématodes, pouvant être efficace contre le vespère.

7. Mise en œuvre du plan d'action sur le bassin versant du Val Auger

La loi sur l'eau et les milieux aquatiques de 2006 a renforcé les dispositifs de gestion de la ressource en créant des zones de protection des aires d'alimentation des captages. Le captage du Val Auger à Banyuls-sur-Mer, servant d'alimentation en eau potable sur la période estivale, est classé prioritaire. Un filtre à charbon est aujourd'hui utilisé pour assainir l'eau.

Le SMEPTA, organisme responsable de la production de l'eau de consommation sur ce secteur a animé l'étude concernant ce bassin versant.

Le GDA a fait partie du comité de pilotage de cette étude qui s'est déroulé en 4 phases :

-2011-2012 : Détermination du bassin versant d'alimentation du forage (recherche bibliographique ;

- 2012 : Cartographie de la vulnérabilité du bassin versant ;

- 2012 : Diagnostic des pressions polluantes par les pesticides ;

- 2013 : Délimitation des zones d'actions prioritaires et proposition de plan d'action.

En 2015, la responsabilité de la production de l'eau est revenue à la Communauté de Communes Albères-Côte Vermeille. Une personne chargée de mission a été embauchée pour assurer l'animation des plans d'actions sur les zones de captage de Banyuls-sur-Mer et de Bages.

Cette personne est en contact fréquent avec le conseiller du GDA. L'objectif est de proposer aux agriculteurs des pratiques d'entretien des cultures techniquement et économiquement viables.

En 2016, plusieurs agriculteurs de la Côte Vermeille situés sur la zone à enjeu ont pu souscrire à des mesures d'aides (MAEC) principalement destinées à la compensation de surcoûts liés à la mise en place de techniques alternatives au désherbage chimique. Le GDA a participé à l'animation.

Le développement de la lutte contre l'Eudémis par confusion sexuelle en alternative à l'utilisation d'insecticides rentre également dans le cadre du plan d'action.

En 2020, l'Agence de l'eau a choisi la communauté de communes ACVI afin de porter leur projet de PSE (Païement pour Services Environnementaux). Le GDA est associé à ce projet en tant que partenaire technique et pour l'animation.

Depuis 2021, le GDA participe à l'animation des PSE notamment au montage de dossiers pour les exploitants et à leur suivi. Les premiers bilans des exploitations engagées dans les PSE sont observés.

La campagne 2025 est la 4^{ème} du programme en cours. Le GDA participe aussi à la rédaction du projet de renouvellement du PSE2 pour la Communauté des Communes ACVI, pour un renouvellement du programme sur 5 années, entre 2027 et 2031.

8. Réunions et sujets divers

Le GDA a participé en 2025 à de nombreuses réunions de travail concernant des projets de territoire. Parmi les plus importantes :

- Comité de pilotage de l'étude diagnostic opérationnelle et plan de relance.
- Réunion avec la Communauté de communes, la Chambre d'agriculture et l'Agence de l'eau pour le suivi des PSE (Païement pour Services Environnementaux).
- Réunions pour le plan de relance du cru Collioure-Banyuls lancé par le Syndicat de la côte Vermeille.

Aussi, le GDA a réalisé des actions diverses d'accompagnement et de soutien à l'agriculture local lors de la campagne 2025 :

- Suivi de l'étude des enjeux érosif sur le cru Banyuls, réalisée par l'université de Limoges, E.Rouvellac, depuis 2021
- Le GDA a mis en place d'un chèque d'aide au renouvellement du Certiphyto décideur pour les personnes ne bénéficiant pas d'aide à la formation. Une aide financière de 125€ a été distribuée à 5 viticulteurs répondants aux critères du dispositif d'aide
- Accompagnement d'un exploitant voulant développer une filière de production et de transformation de plantes aromatiques sur la côte Vermeille
- Projet de structure de certification collective portée par le GDA, pour la réalisation et le suivi de la certification HVE des exploitations agricoles sur le cru Banyuls, avec LRO

COMPTES ANNUELS

2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

ASS GDA CRU BANYULS

66651 BANYULS SUR MER

Tél.

Fax. 04.68.88.10.52

APE : 9411Z-

Siret : 35036612600026

Cegid
EXPERT

AGC MIDI MEDITERRANEE

Société d'Expertise Comptable et de Commissariats aux Comptes
inscrite au tableau de l'ordre de LYON

34970 LATTES

Tél.

Fax.

Courriel.

Web.

Sommaire

1. Comptes annuels	1
Attestation d'Expert Comptable	3
Annexe	5
<i>Règles et méthodes comptables</i>	6
<i>Notes sur le bilan</i>	8
2. Détail des comptes	11
3. Dossier de gestion	13
Dossier de gestion	15
4. Autres informations	25
Liste simplifiée des immobilisations	27
Journal centralisateur par période	28
Balance générale	30

COMPTES ANNUELS

2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Comptes annuels

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'association
GDA CRU BANYULS
Pour l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025.
Conformément à nos accords , nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des experts comptables.
A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	161 299
Total des ressources	4 584
Résultat net comptable (Excédent)	247

Fait à ARGELES-SUR-MER
Le 04/03/2026

DO-THANH CHRISTELLE
expert comptable

COMPTES ANNUELS

2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : GDA CRU BANYULS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 161 299 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 247 euros.

. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/03/2026 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	26 780			26 780
Immobilisations financières	16 019	459		16 478
Total	42 799	459		43 258
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	13 369	4 812		18 181
Immobilisations financières				
Total	13 369	4 812		18 181
ACTIF NET				25 077

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			459	459
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			459	459
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 12 294 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	788	788	
Autres	11 506	11 506	
Charges constatées d'avance			
Total	12 294	12 294	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 9 233 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 792	5 792		
Dettes fiscales et sociales	3 441	3 441		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	9 233	9 233		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	321
Dettes provis. pr congés à payer	491
Charges sociales s/congés à payer	110
Total	922

COMPTES ANNUELS

2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Détail des comptes

COMPTES ANNUELS

2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Dossier de gestion

Dossier de gestion

Note liminaire

Les tableaux comportent deux exercices :

La première période, notée N, du 01/01/2025 au 31/12/2025 pour une durée de 12 mois.

La seconde période, notée N-1, du 01/01/2024 au 31/12/2024 pour une durée de 12 mois.

L'analyse financière n'a pas nécessité de modification d'affectation comptable ou de retraitement des comptes sociaux.

Les tableaux sont présentés en euros.

Commentaires

Dossier de gestion

Activité et marge

	31/12/2025	%	31/12/2024	%
Ventes de marchandises	3 359	100,00		
Achats de marchandises	3 633	108,15		
Variation de stocks				
Coût d'achat des marchandises	3 633	108,15		
Marge commerciale	-274	-8,15		
Production vendue			7 772	100,00
Production stockée				
Production immobilisée				
Production de l'exercice			7 772	100,00
Achats matières et consommables	222		7 380	94,95
Variation de stocks				
Sous-Traitance			80	1,03
Coût de production	222		7 460	95,98
Marge de production	-222		312	4,02
Activité totale de l'exercice	3 359	100,00	7 772	100,00
Marge globale	-496	-14,77	312	4,02

Dossier de gestion

Tableau des Soldes Intermédiaires de Gestion

	31/12/2025	%	31/12/2024	%
Ventes de marchandises	3 359	100,00		
Achats de marchandises	3 633	108,15		
Variation stocks de marchandises				
Marge commerciale	-274	-8,15		
Ventes de produits finis et travaux				
Ventes de services			7 772	100,00
Production stockée				
Production immobilisée				
PRODUCTION EXERCICE			7 772	100,00
Achats matières et consommables	222		7 380	94,95
Variation stocks de matières				
Sous-Traitance			80	1,03
Marge de production	-222		312	4,02
ACTIVITE	3 359	100,00	7 772	100,00
MARGE GLOBALE	-496	-14,77	312	4,02
Autres achats et charges externes	19 480	>>>	13 707	176,36
VALEUR AJOUTEE	-19 976	>>>	-13 395	-172,34
Subventions d'exploitation	48 058	>>>	40 748	>>>
Impôts & taxes				
Salaires	21 333	>>>	24 703	>>>
Charges sur salaires	5 054	150,49	5 717	73,56
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	1 694	50,43	-3 067	-39,46
Autres produits , Reprise amortissements	1 226	36,50	601	7,73
Autres Charges	2	0,05		
Dotations amortissements et provisions	4 812	143,28	4 824	62,06
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 894	-56,40	-7 290	-93,79
Opérations en commun				
Produits financiers	2 141	63,75	2 812	36,18
Charges financières				
Résultat financier	2 141	63,75	2 812	36,18
RESULTAT COURANT	247	7,35	-4 478	-57,61
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles				
Résultat exceptionnel				
Impôts sur les bénéfices et participation				
RESULTAT NET	247	7,35	-4 478	-57,61

Dossier de gestion

Bilan récapitulatif

	31/12/2025	%	31/12/2024	%
BILAN ACTIF				
ACTIF IMMOBILISE	25 077	15,55	29 430	17,80
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	8 599		13 411	
Immobilisations financières	16 478		16 019	
ACTIF CIRCULANT	136 223	84,45	135 881	82,20
Stocks et En-cours				
Avances et acomptes versés				
Clients	788		1 321	
Autres créances	11 506		24 352	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	123 929		110 209	
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
Autres comptes				
TOTAL	161 299	100,00	165 311	100,00

	31/12/2025	%	31/12/2024	%
BILAN PASSIF				
RESSOURCES PROPRES	152 066	94,28	151 820	91,84
Capital	151 820		156 297	
Réserves				
Résultat de l'exercice	247		-4 478	
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Comptes courants d'associés				
Autres fonds propres				
PROVISIONS RISQUES & CHARGES				
EMPRUNTS				
DETTES	9 233	5,72	13 492	8,16
Fournisseurs	5 792		7 834	
Avances & acomptes				
Dettes fiscales & sociales	3 441		5 658	
Autres dettes				
Découverts				
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance				
Autres comptes				
TOTAL	161 299	100,00	165 311	100,00

Dossier de gestion

Analyse du bilan

	au 31/12/2025	au 31/12/2024
EMPLOIS		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles	26 780	26 780
Immobilisations financières	16 478	16 019
Charges à répartir		
Réduction des capitaux propres		
Total Brut (1)	43 258	42 799
RESSOURCES		
Capital et réserves	151 820	156 297
Rétention de résultat	18 181	13 369
Résultat	247	-4 478
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
Provisions pour risques et charges		
Comptes courants d'associés		
Total Capitaux Propres (2)	170 248	165 188
FONDS DE ROULEMENT PROPRE (2) - (1)	126 990	122 389
Emprunts et dettes assimilées		
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	126 990	122 389
Stocks		
Créances clients	788	1 321
Autres créances	11 506	24 352
Comptes de régularisation		
Stocks et créances (3)	12 294	25 673
Dettes fournisseurs	5 792	7 834
Dettes fiscales et sociales	3 441	5 658
Autres dettes		
Comptes de régularisation		
Total Dettes (4)	9 233	13 492
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (3) - (4)	3 061	12 181
Trésorerie active	123 929	110 209
Trésorerie passive		
TRESORERIE	123 929	110 209

Dossier de gestion

Capacité d'autofinancement

	31/12/2025	31/12/2024
Résultat net	247	-4 478
+ Dotations aux amortissements	4 812	4 824
+ Dotations aux provisions		
+ Dotations pour dépréciation des actifs		
- Reprises sur charges calculées		
- Subventions d'investissement inscrites au C/R		
- Prix de cession d'immobilisations (775)		
+ VNC des immobilisations cédées (675)		
= Capacité d'autofinancement	5 059	346

	31/12/2025	31/12/2024
Excédent Brut d'Exploitation	1 694	-3 067
+ Transfert de charges		
+ Autres produits d'exploitation	1 226	601
- Autres charges d'exploitation	2	
+ Quote-part des opérations faites en commun		
+ Produits financiers	2 141	2 812
- Charges financières		
+ Produits exceptionnels		
- Charges exceptionnelles		
- Participation des salariés		
- Impôts sur les bénéfices		
= Capacité d'autofinancement	5 059	346

Dossier de gestion

Tableau de financement

	Ressources	Emplois
RESSOURCES		
Capacité d'autofinancement de l'exercice	5 059	
- Réduction des fonds propres et des fonds dédiés		
Autofinancement disponible	5 059	
Cessions et réduction de l'actif immobilisé		
Versements par les confédérations, augmentation des fonds propres		
Nouveaux emprunts et contrats de credit-bail		
Subventions d'investissement		
Total des ressources	5 059	
EMPLOIS		
Distributions mises en paiement		-4 478
Versements aux confédérations, fédérations, sociétaires		
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé (y compris biens pris en crédit-bail)		459
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Remboursement en capital d'emprunts et contrats de crédit-bail		
Total des emplois		-4 019
Variation du fonds de roulement net global	9 078	

	31/12/2025	31/12/2024	Besoins	Dégagements
Variation des actifs				
Comptes clients, comptes rattachés	788	1 321		532
Autres créances	11 506	24 352		12 847
Variation des dettes				
Fournisseurs, comptes rattachés	5 792	7 834	2 042	
Dettes fiscales et sociales	3 441	5 658	2 217	
Dégagement net de fonds de roulement				9 120
Variation de la trésorerie active	123 929	110 209	13 720	
Variation nette de trésorerie			13 720	
Variation du fonds de roulement net global			4 600	

Dossier de gestion

Du résultat à la trésorerie

	Recettes	Dépenses
Le résultat net comptable de votre entreprise se monte à :	247	
Charges déduites du résultat mais ne donnant pas lieu à une sortie en trésorerie	4 812	
Capacité de l'entreprise à financer elle-même son cycle d'exploitation	5 059	
Votre entreprise a en plus bénéficié de ressources externes :		
Mais votre entreprise doit financer :		
Distributions mises en paiement sur l'exercice		-4 478
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé (y compris biens financés par crédit-bail)		459
Total des besoins de financement de l'exercice		-4 019
La situation de trésorerie de l'exercice précédent se montait à :	110 209	
A la fin de l'exercice, compte tenu des éléments ci-dessus, la situation de trésorerie devrait s'élever à :	119 287	
Cependant, votre entreprise doit financer son cycle d'exploitation courant qui se traduit par les éléments suivants à la fin de l'exercice en cours :		
Diminution de l'en-cours clients	532	
Diminution des autres créances	12 847	
Diminution de la dette auprès des fournisseurs		2 042
Diminution des dettes fiscales et sociales		2 217
Dégagement généré par le financement du cycle d'exploitation	9 120	
La situation de trésorerie à la fin de l'exercice est donc de :	128 406	

Dossier de gestion

Ratios

	31/12/2025	31/12/2024	Evolution
CYCLE D'EXPLOITATION	12 mois	12 mois	
Durée de rotation des stocks (exprimée en jours)	0	0	0
Stock moyen x nombre de jours	0 x 12 x 30	0 x 12 x 30	

Coût d'achat	3 855	7 380	
Délai de crédit clients (exprimé en jours)	85	61	23
Créances clients x nombre de jours	788 x 12 x 30	1 321 x 12 x 30	

C.A. TTC	3 359	7 772	
Délai de crédit fournisseurs (exprimé en jours)	89	133	-44
Dettes fournisseurs x nombre de jours	5 792 x 12 x 30	7 834 x 12 x 30	

Achats TTC	23 335	21 167	

	31/12/2025	31/12/2024	Variation
STRUCTURE FINANCIERE			
(exprimé en %)			
Autonomie financière	1647,03	1125,26	46,37
Capitaux propres	152 066	151 820	

Total dettes	9 233	13 492	
Endettement financier	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0	0	

Capitaux fixes	170 248	165 188	
Solvabilité à court terme	1475,43	1007,13	46,50
Actif circulant - Stock	136 223 - 0	135 881 - 0	

Dettes hors emprunt	9 233	13 492	

Dossier de gestion

Tableau de bord

	31/12/2025	31/12/2024
COMPTE DE RESULTAT		
Activité	3 359	7 772
Taux de variation (en %)	-56,79	0,00
Marge commerciale	-274	
Taux de marge (en %)	-8,15	0,00
Marge globale	-496	312
Valeur ajoutée	-19 976	-13 395
Excédent Brut d'Exploitation	1 694	-3 067
Résultat d'exploitation	-1 894	-7 290
Résultat courant	247	-4 478
Résultat net	247	-4 478
Taux (en %)	7,35	-57,61
STRUCTURE FINANCIERE		
Capacité d'autofinancement	5 059	346
Fonds de roulement net global	126 990	122 389
Besoin en fonds de roulement	3 061	12 181
Trésorerie	123 929	110 209

COMPTES ANNUELS

2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Autres informations

Liste simplifiée des immobilisations

Code	Désignation	Date acq. M	T	Valeur achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
2154000 Matériel industriel								
0000000004	DESHERBEUR THERMIQUE + HA	13/11/2008	L 20,00	1 963,83	1 963,83		1 963,83	
Total du compte 2154000				1 963,83	1 963,83		1 963,83	
2182000 Matériel de transport								
0000000014	SUZUKI	21/09/2022	L 20,00	21 953,00	10 000,81	4 390,60	14 391,41	7 561,59
Total du compte 2182000				21 953,00	10 000,81	4 390,60	14 391,41	7 561,59
2183000 Matériel de bureau et informatique								
0000000016	ORDINATEUR ASUS +ECRAN	16/06/2023	L 20,00	2 108,99	650,27	421,80	1 072,07	1 036,92
Total du compte 2183000				2 108,99	650,27	421,80	1 072,07	1 036,92
2183100 Matériel informatique								
0000000011	BOULANGER PERPI ORDINATEUR	28/01/2019	L 20,00	753,99	753,99		753,99	
Total du compte 2183100				753,99	753,99		753,99	
2610000 Titres de participation								
0000000007	PARTS SOCIALES CRCA	17/11/2012	N	19,89				19,89
0000000012	P SOCIALES CA CV 9764 PARTS	26/06/2020	N	14 938,92				14 938,92
0000000013	CREDIT AGRICOLE	27/05/2021	N	99,45				99,45
0000000015	PS COTE VERMEILLE	31/05/2022	N	194,31				194,31
0000000017	PS CREDIT AGRICOLE	31/05/2023	N	302,94				302,94
Total du compte 2610000				15 555,51				15 555,51
2710000 Titres immobilisés (droit propriété)								
0000000018	PS COTE VERMEILLE	30/05/2024	N	463,59				463,59
0000000019	PS COTE VERMEILLE	28/05/2025	N	459,00				459,00
Total du compte 2710000				922,59				922,59
2750000 Dépôts et cautionnements								
0000000008	SOLANE PROPANE CONSIGNE C	18/11/2008	N	0,00				
Total du compte 2750000				0,00				
Total de la liste simplifiée				43 257,91	13 368,90	4 812,40	18 181,30	25 076,61
Répartition des dotations économiques						4 812,40	linéaire dégressif variable	

Journal centralisateur par période

Mois / Année		Nombre lignes d'écritures	Montant débiteur	Montant créditeur
Journal	Libellé			
Mois janvier 2025				
ACC	Achat CASH	14	5 795,55	5 795,55
ANO	A nouveaux BO	24	183 157,88	183 157,88
BQ1	Banque 1	22	11 522,14	11 522,14
OD	Opérations diverses	8	6 351,19	6 351,19
Total mois	janvier 2025	68	206 826,76	206 826,76
Mois février 2025				
ACC	Achat CASH	4	77,39	77,39
ACH	Achats marchandises	2	163,38	163,38
BQ1	Banque 1	20	15 796,12	15 796,12
OD	Opérations diverses	2	263,80	263,80
Total mois	février 2025	28	16 300,69	16 300,69
Mois mars 2025				
ACC	Achat CASH	26	1 991,56	1 991,56
BQ1	Banque 1	16	1 871,03	1 871,03
Total mois	mars 2025	42	3 862,59	3 862,59
Mois avril 2025				
ACC	Achat CASH	16	596,29	596,29
BQ1	Banque 1	53	4 969,26	4 969,26
VEN	Ventes	36	450,00	450,00
Total mois	avril 2025	105	6 015,55	6 015,55
Mois mai 2025				
ACC	Achat CASH	14	368,06	368,06
ACH	Achats marchandises	4	412,08	412,08
BQ1	Banque 1	42	4 446,37	4 446,37
OD	Opérations diverses	2	38,29	38,29
VEN	Ventes	18	225,00	225,00
Total mois	mai 2025	80	5 489,80	5 489,80
Mois juin 2025				
ACC	Achat CASH	24	656,76	656,76
BQ1	Banque 1	42	3 626,93	3 626,93
VEN	Ventes	14	175,00	175,00
Total mois	juin 2025	80	4 458,69	4 458,69
Mois juillet 2025				
ACC	Achat CASH	38	662,57	662,57
ACH	Achats marchandises	11	2 568,90	2 568,90
BQ1	Banque 1	47	3 758,58	3 758,58
VEN	Ventes	16	200,00	200,00
Total mois	juillet 2025	112	7 190,05	7 190,05
Mois août 2025				
ACC	Achat CASH	16	3 913,07	3 913,07
ACH	Achats marchandises	2	157,44	157,44
BQ1	Banque 1	35	7 674,77	7 674,77
VEN	Ventes	4	50,00	50,00
Total mois	août 2025	57	11 795,28	11 795,28
Mois septembre 2025				
ACC	Achat CASH	14	298,14	298,14

Journal centralisateur par période

Mois / Année	Journal	Libellé	Nombre lignes d'écritures	Montant débiteur	Montant créditeur
	BQ1	Banque 1	32	3 571,87	3 571,87
	VEN	Ventes	14	17 212,53	17 212,53
	Total mois	septembre 2025	60	21 082,54	21 082,54
Mois	octobre 2025				
	ACC	Achat CASH	18	537,33	537,33
	BQ1	Banque 1	42	39 840,38	39 840,38
	BQ2	Banque 2	2	5 000,00	5 000,00
	Total mois	octobre 2025	62	45 377,71	45 377,71
Mois	novembre 2025				
	ACC	Achat CASH	20	621,77	621,77
	ACH	Achats marchandises	2	157,44	157,44
	BQ1	Banque 1	29	23 134,31	23 134,31
	OD	Opérations diverses	2	30,00	30,00
	VEN	Ventes	39	2 083,53	2 083,53
	Total mois	novembre 2025	92	26 027,05	26 027,05
Mois	décembre 2025				
	ACC	Achat CASH	32	4 567,11	4 567,11
	ACH	Achats marchandises	3	1 147,56	1 147,56
	BQ1	Banque 1	42	5 874,17	5 874,17
	BQ2	Banque 2	2	1 681,09	1 681,09
	EXT	Extourne	6	758,66	758,66
	OD	Opérations diverses	18	21 144,17	21 144,17
	ODP	Cegid Pièces	4	4 812,40	4 812,40
	VEN	Ventes	20	1 245,19	1 245,19
	Total mois	décembre 2025	127	41 230,35	41 230,35
	Total général		913	395 657,06	395 657,06

Balance générale

Compte	Libellé	Solde du 01/01/2025 au 31/12/2025		Solde du 01/01/2024 au 31/12/2024	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit
1020000	Fonds fiduciaires		151 819,50		156 297,01
1200000	Bénéfice				
2154000	Matériel industriel	1 963,83		1 963,83	
2182000	Matériel de transport	21 953,00		21 953,00	
2183000	Matériel de bureau et informatique	2 108,99		2 108,99	
2183100	Matériel informatique	753,99		753,99	
2610000	Titres de participation	15 555,51		15 555,51	
2710000	Titres immobilisés (droit propriété)	922,59		463,59	
2815400	Amort. Matériel industriel		1 963,83		1 963,83
2818200	Amort. matériel de transport		14 391,41		10 000,81
2818300	Amort. matér.bureau et informat.		1 826,06		1 404,26
4010000	Fournisseurs		5 471,23		7 670,79
4081000	Fournisseurs - fact. non parvenues		320,82		163,38
4110000	Clients	788,48		1 320,54	
4210000	Personnel - rémunérations dues		1 148,58	505,55	
4282000	Dettes provis. pr congés à payer		491,28		
4310000	Sécurité sociale		1 147,56		
4370000	Autres organismes sociaux				5 483,80
4382000	Charges sociales s/congés à payer		109,94		
4410000	Etat - subvention à recevoir			10 846,66	
4421000	Prélèvements à la source (IR)		37,79		174,00
4671000	Div cpte débit. & produits a recevo	11 000,00		13 000,00	
5121000	Comptes en euros	48 167,83		31 262,00	
5122000	Comptes en euros	75 554,89		78 873,80	
5310000	Caisse	205,86		72,91	
5800000	Virements internes				
5810000	Dépôts espèces				
6020100	VESPERE			4 228,44	
6020200	GREFFONS			2 449,71	
6022000	Achats de fournitures consommables			84,64	
6022500	Fourniture de bureau	222,12			
6024000	CARBURANT			617,32	
6050000	Achats matériel et travaux			79,98	
6061010	EDF			450,67	
6061100	Fournitures eau	83,14			
6061200	Fournitures gaz			57,66	
6061300	Fournitures électricité	446,59			
6061400	Fournitures carburant	1 740,77			
6063000	Achats de petit équipement	605,51			
6070000	Achats de marchandises	3 632,59			
6150000	Entretien et réparations	857,80			
6155000	Entretien sur biens mobiliers			86,95	
6156000	Maintenance	149,95		99,00	
6160000	Primes d'assurance	4 263,29		4 411,72	
6183000	Documentation technique			60,00	
6185000	Frais de colloques, de séminaires	370,00			
6226000	Honoraires	8 416,68		3 729,37	
6227000	Frais d'actes et contentieux			2 400,00	
6228000	Rémun. & Honoraires divers			1 152,00	
6238000	Divers (pourboires, dons courants)	70,00			

Balance générale

Balance générale

GDA CRU BANYULS

Compte	Libellé	Solde du 01/01/2025 au 31/12/2025		Solde du 01/01/2024 au 31/12/2024	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit
6251000	Voyages et déplacements	405,19		165,80	
6257000	Réceptions	310,89		4,20	
6260000	Frais postaux et de télécommunic	57,60			
6261000	Frais postaux (Ss tva)	278,16			
6262000	Frais de télécommunication	935,73			
6265000	Téléphone			968,63	
6270000	Frais services bancaires (Ss tva)	186,76		121,03	
6280000	Divers, autres services extérieurs	301,80			
6411100	Personnel permanent ou régulier	20 842,15		22 713,60	
6412000	Congés payés	491,28		1 989,70	
6451000	Cotisations à l'URSSAF ou MSA	5 054,49		5 717,35	
6580000	Pénalités et autres charges	1,68			
6811200	Dot. amort. s/immobil. corporel.	4 812,40		4 823,70	
7060000	Prestations de services				1 140,00
7070800	Vtes de Mchdises / Suspens° taxe		3 358,72		
7088000	Autres produits activités annexes				6 632,36
7400100	SUBVENTION COMMUNAUTE DE COMMUNE		31 000,00		25 901,62
7400200	SUBV. CHAMBRE AGRIC		17 057,53		10 846,66
7410000	Subventions d'exploitation				4 000,00
7560000	Gain change / Cré. & Det. Ciales		1 225,00		600,00
7580000	Indemnités et autres produits		1,00		0,94
7610000	Produits de participations		2 141,29		2 812,38
	Total général	233 511,54	233 511,54	235 091,84	235 091,84

Rapport Verbal du Conseil d'Administration du GDA Cru Banyuls et des Albères – 05 mars 2026

Structure : GDA Cru Banyuls et des Albères

Date : 05 mars 2026, de 16h00 à 18h00

Lieu : Salle 2^{ème} étage, Mas Reig, Banyuls-sur-Mer

Président de séance : Jean-Louis Berta Maillol

Secrétaire de séance : Alexandre Gautreau

Liste des participants :

- Jean-Louis Berta Maillol (Président)
- Jean-Marc Bataillon (Secrétaire)
- Gilles Ribas (Trésorier)
- Georges Roque (Membre du CA)

Ordre du jour

- Rapport moral du président 2025
- Rapport financier 2025
- Renouvellement du Conseil d'Administration
- Renouvellement du contrat de travail du conseiller agricole
- Activités 2025 et 2026
- Date de la prochaine Assemblée Générale
- Informations diverses

Rapport moral du Président

- **Commentaire générale : Activités et comptes financiers 2025**
 - o **Activités** : Embauche du nouveau conseiller agricole (Alexandre Gautreau) en CDD 1 an, reprise des affaires courantes du GDA, mise en place d'un *bulletin du vignoble* et augmentation des cotisations, reprise des commandes groupées, formation Certiphyto conseil, PSE1&2.
 - o **Comptes financiers** : Résultat Net 2025 : +246,97€, Résultat d'Exploitation 2025 : -1 894€, augmentation de la Trésorerie : +13 719,87€, 59 cotisations : + 1475€. Renouvellement des subventions : Entière pour la CCACVI et au prorata temporis pour la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales, remboursement que d'une partie du prêt par la Confrérie des Oliviers : +2 000€ au lieu de +4 333,34€.

CC ACVI	31 000€	58,9%
CA66	17 057,53€	32,4%
Montant net du CA (Activités)	4 583,72€	8,7%
Total des produits d'exploitation	52 641,25€	100%

Financements et Subventions 2025

Rapport financier 2025 ([COMPTES ANNUELS GDA 2025.pdf](#))

L'exercice 2025 s'est terminé avec +123 928,58€ de trésorerie. En 2025, le GDA a obtenu les subventions de la CCACVI (entière annuelle de +31 000€) ainsi que de la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales (au prorata temporis de la présence du conseiller agricole de +17 057,53€). Un prêt fait à la Confrérie des oliviers de Banyuls-sur-Mer en 2023, d'un montant de 13 000€, pour un moulin à huile, a commencé à être remboursé au GDA en 2025, à hauteur de +2 000€ au lieu de +4 333,34€ (fixer un RDV ensemble pour refixer les montants et échéances du prêt). 59 cotisations (25€ la cotisation) comptabilisées pour l'année 2025. En terme de dépenses, les charges d'exploitations d'un total de -54 537€, dont 30 420,65€ de salaire et cotisations sociales. Un fond de roulement de -12 022,01€. Aussi, un montant de -4 800€ pour les frais d'avocats concernant l'affaire au prud'homme avec l'ancienne conseillère agricole du GDA.

Vote du Conseil d'Administration pour le paiement de la part de subvention 2025 de la CCACVI concernant l'emploi (historique) d'un secrétaire à mi-temps, partagé entre le GDA et le Syndicat du vignoble de la côte Vermeille. Versement de 5 000€ au Syndicat pour l'année 2025. Le montant de ce versement pour 2026 sera voté en Assemblée Générale, après étude et réalisation du budget prévisionnel de l'année.

En vue de la bonne santé des comptes du GDA, il sera possible de financer, en partie, un projet de recherche.

Renouvellement du Conseil d'Administration

En 2025, 5 personnes sont sorties du CA du GDA :

- ALBERT Phillipe (décès)
- VIAL René (décès)
- MARY Jean (démissionnaire)
- BARNADES Pierre (démissionnaire)
- KESTELOOT Florian (démissionnaire)

Aujourd'hui le CA est composé de :

- BERTA Jean-Louis – Président

GDA Cru Banyuls / Albères

Route des Mas - BP 67

66651 BANYULS SUR MER CEDEX

Tél. 04 68 88 12 50

- BATAILLON Jean-Marc - Secrétaire
- RIBAS Gilles - Trésorier
- CATHALA Jean-Christophe - Membre (demande de remplacement)
- CENTENE André - Membre
- ROQUE Georges - Membre
- CANTIE Vincent - Membre
- BORRAT Olivier - Membre
- LLOBET Guy - Membre, représentant de la CCACVI

→ Avant la prochaine Assemblée Générale, le conseiller agricole du GDA va contacter plusieurs viticulteurs du cru Banyuls, notamment des jeunes motivés à participer à la réflexion et l'avancée technique viticole locale.

Pour rappel : **Statuts du GDA Cru Banyuls et des Albères, modifiés le 26 juin 2013** : Article 7 – Le Syndicat est administré par un conseil d'administration composé de 6 à 16 membres agriculteurs plus un membre de la CCACVI. Les membres du conseil sont élus pour un an par l'assemblée générale à la majorité absolue des voix des adhérents présents ou représentés. Les membres sont rééligibles.

Renouvellement du contrat de travail du conseiller agricole

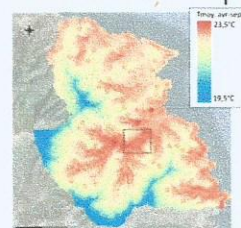
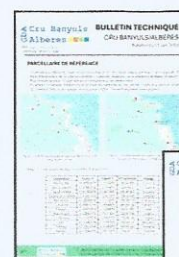
Alexandre Gautreau, conseiller agricole du GDA, est embauché en CDD de 35h/semaine ; d'une durée d'1 an, qui se termine le 22 mars 2026.

Est proposé à celui-ci, un contrat de travail en CDI avec les mêmes termes qu'actuellement, ainsi qu'une augmentation de +100€ sur le salaire net. Salaire net qui passe de 1 700€ à 1 800€/mois. Ce salaire, ainsi que les cotisations sociales, est financé par la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales à hauteur de 50%. Un courrier à Cerfrance devra être rédigé pour l'édition du contrat CDI.

Activités 2025 et 2026

Actions réalisées en 2025 ([Rapport d'activité 2025](#)) :

- Bulletin technique hebdomadaire du GDA
- Reprise du conseil du GDA (59 cotisations, 38 visites de parcelles sur demande) + passage du Certiphyto conseil et renouvellement de l'agrément au conseil phytosanitaire du GDA
- Inscription et suivi de dossier de renouvellement Certiphyto des adhérents du GDA
- Rapport de suivi et prévention de la cicadelle africaine (*Jacobiasca lybica*)
- Participation au suivi du Plan de Relance du Cru Banyuls (étude pédoclimatique)



- Participation à des événements de promotion technique du cru Banyuls (CERVIM dans la vallée d'Aoste, Pyrénéo Limoux)
- Début de mise en place d'une structure collective HVE avec LRO

Actions réalisées en 2026 :

- Continuité du Bulletin technique hebdomadaire du GDA
- Reprise des activités de conseil stratégique du GDA : Clos de Paulilles sûr avec un contrat de 10 visites signé, en discussion avec le Domaine Pietri Géraud.
- Suivi et prévention de la cicadelle africaine (*Jacobiasca lybica*)
- Participation au Plan de Relance du Cru Banyuls
- Participation à des événements de promotion technique du cru Banyuls : participation au congrès du CERVIM 2026, du 6 au 8 mai à Montreux. Vote du Conseil d'Administration du budget pour y participer : montant voté d'une enveloppe d'environ 1 000€ (trajet train aller-retour 178€, entrée sur 3 jour 440€, hôtel 350€)
- Informations des nouveaux maires et rencontre avec la Communauté des Communes au sujet du GDA. Programmer des RDV de rencontre après le 2^{ème} tour des élections municipales de 2026
- Mise en place d'une structure collective HVE avec LRO. Formation dispensée par la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales et écriture des procédures. Tarifs au sein de la structure collective HVE : 140€/exploitation/an pour ceux ayant le suivi Mes P@rcelles (360€/an), et 180€/exploitation/an pour ceux non suivis
- Passage au suivi registre phytosanitaire obligatoirement numérique en 2027. Commencer à travailler le sujet et demander à la Chambre d'Agriculture un prix de groupe pour Mes P@rcelles (supérieur à -20% dès >20 demandes)
- Continuer le suivi des renouvellement Certiphyto
- Essai Nématode de lutte contre le vespère (protocole en cours, sur des parcelles de la SCEA Mas Parer et Baillaury et à Llagastère)
- Capitalisation des cultures de diversifications de la côte Vermeille et des Albères (Noix d'argan, Pistachier, Amandier, Figuier, Figuier de Barbarie, Caroube ...)



Date de la prochaine Assemblée Générale 2026

Date à fixer pour être tenue après le 2^{ème} tour des élections municipales, donc quelques semaines après le 22 mars 2026. Fixer autour de la mi-avril.

Informations diverses

- Actuellement en attente du verdict au prud'homme de l'affaire *Claire Pou*.
- Réaliser des devis de rénovation du local du GDA, ZA des acacias, route des Mas. Une enveloppe de 5 000€ a été votée en 2025 pour réaliser des travaux. Isolation, nettoyage du toit, élagage de l'arbre, changement des radiateurs, contrôle des extincteurs
- Nouvelle du décès de Marc Guichet le 23/02/2026, qui a travaillé au GDA en tant que conseiller agricole. Un hommage lui sera rendu lors de la prochaine Assemblée Générale
- Le conseiller agricole a peu de contact avec le service coopérateur des Dominicains. Se rapprocher de Sébastien Bergé pour partager les prochaines informations du GDA, comme fait pour les autres coopératives du cru

M. Jean-Louis Berta Maillol

M. Gilles Riba

Président du GDA Cru Banyuls/Albères

Trésorier du GDA Cru Banyuls/Albères

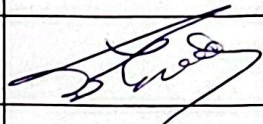
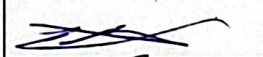


GDA Cru Banyuls / Albères
Route des Mas - BP 67
66651 BANYULS SUR MER CEDEX
Tél. 04 68 88 12 50

Signature



GDA du cru Banyuls et des Albères
Conseil d'Administration – 05 mars 2026
Mas Reig, 2^{ème} étage, 66650 Banyuls-sur-Mer
Feuille de présence

NOM	Prénom	Fonction/Représentation	Signature
Jean-Louis	Baça	Président	
Gilles	Riba	Treasurer	
Jean-Pierre	Bataillon	Secrétaire	
X André	Canvene	Membre	Excusé (procuration Président)
X Vincent	Canvic	Membre	Excusé
Georges	Roque	Membre	
X Olivier	Borrat	Membre	Absent X

Charges		Produits	
Charges salariales	35 400,00 €	Actions du GDA	9 915,00 €
Salaire	22 290,00 €	Coût des fournitures	90,00 €
Charges sociales	13 110,00 €	Greffons	500,00 €
		Eudémis	1 900,00 €
Voiture de fonction	2 500,00 €	Vespères	3 600,00 €
Essence	2 300,00 €	Cotisations	1 500,00 €
Entretien	200,00 €	Suivi technique & Conseil	2 325,00 €
Charges externes	12 658,88 €	Remboursement prêt	2 750,00 €
Télécom	935,00 €	Moulin à huile	2 750,00 €
EDF	500,00 €		
Eau	80,00 €	Financement	54 000,00 €
Frais bancaires	185,00 €	Chambre d'Agriculture 66	23 000,00 €
Frais postaux	280,00 €	Communauté Communes ACVI	31 000,00 €
Assurance	4 512,08 €		
CERFrance	2 412,00 €		
Qualisud	304,80 €		
Fournitures de bureau	300,00 €		
Fournitures EPI	100,00 €		
Honoraires (avocat)	1 500,00 €		
Voyage et déplacement	1 200,00 €		
Frais de réception	350,00 €		
Actions du GDA	7 090,00 €		
Coût des fournitures	90,00 €		
Greffons	500,00 €		
Eudémis	1 900,00 €		
Vespères	3 600,00 €		
Matériel	1 000,00 €		
Redistribution Subvention	9 000,00 €		
Syndicat 2025	5 000,00 €		
Syndicat 2026	4 000,00 €		
Total des charges	66 648,88 €		
Résultat courant	16,12 €	Total des produits	66 665,00 €

M. Jean-Louis Berta Maillol

M. Gilles Riba

Président du GDA Cru
Banyuls/Albères

Trésorier du GDA Cru Banyuls/Albères

J.L. Berta

G. Riba

GDA Cru Banyuls / Albères
Route des Mas - BP 67
66651 BANYULS SUR MER CEDEX
Tél. 04 68 88 12 50